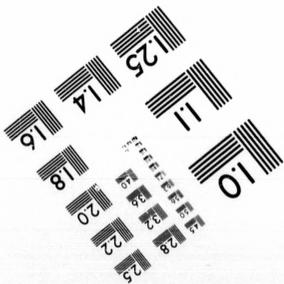
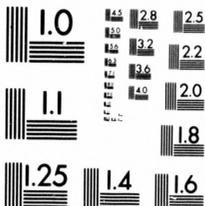


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

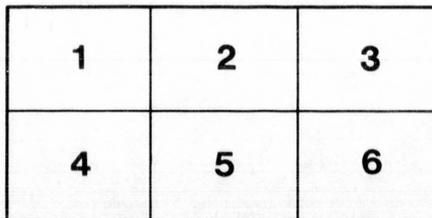
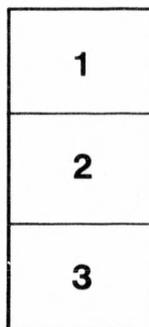
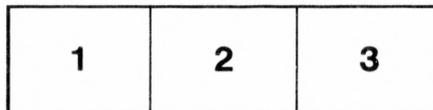
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



S

PH



J. Chapman

W. CHAPMAN.

N^o 163.

GUIDE ET SOUVENIR

DE LA

ST-JEAN-BAPTISTE

MONTREAL, 1884.

PRIX - - - 25 CENTS.

MONTREAL:
IMP. THE POST PRINTING AND PUBLISHING Co.
1884.

FC 2947

.18

C33

OR

Du ve
canac

s'exp

Bapt
celui
a pu
pas l
amis
d'avc
l'égal
l'escl

de la
prem

furen
faire

envi
qui
Mon

défen

fonta
Perr

de re

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL.

La fondation de la fête nationale remonte à 1834, et M. Ludger Duvernay, ce patriote dont la mémoire est gravée dans tous les cœurs canadiens, en fut l'organisateur.

Parlant de l'inauguration de la fête nationale, M. Etienne Parent s'exprime ainsi :

« Il y a longtemps qu'on donne au peuple l'appellation de *Jean-Baptiste*, comme on donne à nos voisins celui de *Jonathan*, aux Anglais celui de *John Bull* et aux Irlandais celui de *Patrick*. Nous ignorons qui a pu donner lieu à ce surnom familier des Canadiens, mais nous ne devons pas le répudier, non plus que la patronisation que viennent d'établir nos amis de Montréal. C'est d'un bon augure pour les patriotes canadiens que d'avoir pour patron le précurseur de l'Homme-Dieu, que est venu prêcher l'égalité des hommes aux yeux du Créateur, et délivrer le monde de l'esclavage des puissances ennemies d'un autre monde. »

Les fondateurs avaient probablement en vue de rappeler le souvenir de la fête de Saint-Jean que nos ancêtres célébrèrent à Québec dès les premiers temps de la colonie.

Les commencements de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal furent très humbles, et M. Duvernay ne prit guère plus de deux jours pour faire les préparatifs de la première fête.

Cette fête fut chômée par un simple banquet le 24 juin 1834, par environ soixante Canadiens, y compris quelques Irlandais et Américains qui choisirent pour président M. Jacques Viger, le premier maire de Montréal.

Voici quelques-uns des toasts qui furent portés à ce banquet :

« Le peuple, source primitive de toute autorité légitime. »

« Le jour que nous célébrons. »

« La chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'organe fidèle du peuple canadien. »

« L'honorable L. J. Papineau, orateur de la chambre d'Assemblée, habile et zélé défenseur des droits du peuple. »

« Louis Bourdages, écuyer, doyen de la chambre d'Assemblée, le Nestor canadien. »

« MM. D. B. Viger et A. N. Morin, nos agents en Angleterre. »

« M. Duvernay qui a donné l'idée de la fête et qui en a surveillé les préparatifs. »

« MM. W. L. McKenzie et Bidwell et les autres réformistes du Haut-Canada. »

« O'Connell et nos compatriotes irlandais. »

« Le gouvernement des Etats-Unis. »

Des discours patriotiques furent aussi prononcés par MM. Viger, La fontaine, E. E. Rodier, T. S. Brown, O'Collaghan, Turney, Sicotte, C. O. Perreault, Laberge, etc.

Les bornes de cette brochure ne nous permettent pas de donner plus de renseignements sur l'origine de notre fête nationale.

OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE
POUR 1884.

Président :

L'HONORABLE T. J. J. LORANGER.

Vice-Présidents :

L'HONORABLE R. THIBAudeau,
J. B. RESTHER.

Secrétaire :

EDMOND LAREAU.

Trésorier Général :

THOMAS GAUTHIER.

NOTRE HISTOIRE.

A LA MÉMOIRE DE F.-X. GARNEAU.

O notre histoire, écriin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées!

O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang,
Drame ininterrompu, bulletins pittoresques,
De hauts faits surhumains récits chevaleresques,
Annales de géants, archives où l'on voit,
A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,
Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique
Quelque nom de héros ou d'héroïne antique!
Où l'on voit s'embrasser et se donner la main
Les vaillants de la veille et ceux du lendemain;
Où le glaive et la croix, la charrue et le livre,
—Tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre,—
Brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir
Aux gloires d'autrefois celles de l'avenir!
Les gloires d'autrefois, comme elles sont sereines
Et pures devant vous, vertus contemporaines!..

Chênes au front pensif, grands pins mystérieux,
Vieux troncs penchés au bord des torrents fu ieux,
Dans votre rêverie éternelle et hautaine,
Songez-vous quelquefois à l'époque lointaine

Où le sauvage écho des déserts canadiens
 Ne connaissait encor que la voix des Indiens,
 Dans le creux des ravins ou sur les sommets chauves,
 Mêlant leur chant de guerre au hurlement des fauves ?
 Parfois, au bruit des flots, quand les vents assidus
 Balancent dans la nuit vos longs bras éperdus,
 Songez-vous à ces temps glorieux où nos pères
 Domptaient la barbarie au fond de ses repaires ?
 Quand, épris d'un seul but, le cœur plein d'un seul vœu,
 Ils passaient sous votre ombre en criant: Dieu le veut!
 Défrichaient la forêt, créaient des métropoles,
 Et, le soir, réunis sous vos vastes coupoles,
 Toujours préoccupés de colossaux travaux,
 Soufflaient dans leurs clairs l'esprit des jours nouveaux ?

Oui, sans doute; témoins vivaces d'un autre âge,
 Vous avez survécu tout seuls au grand naufrage
 Où les hommes se sont l'un sur l'autre engloutis,
 Et, sans souci du temps qui brise les petits,
 Votre ramure, aux coups des siècles échappée,
 A tous les vents du ciel chante notre épopée!

Notre épopée! où donc chercher sous le soleil
 D'exploits prodigieux enchaînement pareil ?
 Dans quelle autre légende humaine trouverais-je
 De modestes héros plus glorieux cortège ?
 Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin,
 Qui le premier foulas de ton pas souverain
 Les bords inexplorés de notre immense fleuve !
 Salut à toi, Champlain ! à toi, de Maisonneuve,
 Illustres fondateurs des deux fières cités
 Qui mirent dans ses flots leurs rivales beautés !..
Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée

De Bretons brandissant le sabre et la cognée,
 Vieux loups de mer bronzés au vent de Saint-Malo
 bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau,
 Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,
 Ils ont, sous l'œil de Dieu, fait voile à l'aventure,
 Cherchant, dans les secrets de l'océan brumeux
 Non pas les bords dorés d'eldorados fameux,
 Mais un sol où planter, signes de délivrance,
 A côté de la croix le drapeau de la France !

Sur leurs traces, bientôt, de robustes colons,
 Poitevins à l'œil noir, Normands aux cheveux blonds
 Austères travailleurs de la sainte corvée,
 Viennent offrir leurs bras à l'œuvre inachevée...
 Le mot d'ordre est le même ; et ces nouveaux venus
 Affrontent à leur tour les dangers inconnus,
 Avec des dévouements qui tiennent du prodige.
 Ils ne comptent jamais les obstacles ; que dis-je ?
 Ils semblent en chercher qu'ils ne rencontrent pas
 En vain d'affreux périls naissent-ils sous leurs pas,
 Vainement autour d'eux chaque élément conspire,
 Ces enfants du sillon fonderont un empire !

Et puis, domptant les flots des grands lacs orageux,
 Franchissant la savane et ses marais fangeux,
 Pénétrant jusqu'au fond des forêts centenaires,
 Voici nos découvreurs et nos missionnaires !
 Apôtres de la France et pionniers de Dieu,
 Après avoir aux bruits du monde dit adieu,
 Jusqu'aux confins perdus de l'Occident immense,
 Ils vont de l'avenir jeter l'âpre semence,
 Et porter, messagers des éternels décrets,
 Au bout de l'univers le flambeau du progrès !

Appuyé sur son arc, en son flegme farouche,
 L'enfant de la forêt, l'amertume à la bouche,
 Un éclair fauve au fond de ses regards perçants,
 En voyant défilér ces étranges passants,
 Embusqué dans les bois ou campé sur les grèves,
 Songe aux esprits géants qu'il a vus dans ses rêvcs.
 Pour la première fois il tressaille, il a peur . .
 Il va sortir pourtant de ce calme trompeur ;
 Il bondira poussant au loin son cri de guerre,
 Défendra pied à pied son sol vierge naguère,
 Et, féroce, sanglant, tomahawk à la main,
 Aux pas civilisés barrera le chemin !

Bien plus ; prêtes toujours à s'égorger entre elles,
 Et trouvant l'ancien monde étroit dans leurs querelles,
 Pour donner à leur haine un plus vaste champ clos,
 Les vieilles nations ont traversé les flots.
 Albion, de la Gaule éternelle rivale,
 Albion contre nous s'allie au cannibale,
 Et, durant tout un siècle, ô mon noble pays,
 Veut ravir la victoire à tes destins trahis !

N'importe ! sur la vague, au fond des gorges sombres,
 Par les gués, sous les bois, jusque sur les décombres
 Des villages surpris, combattant corps à corps,
 Avec la solitude et le ciel pour décors,
 Mélant, prêtre ou soldat qu'un même but attire,
 Les lauriers de la gloire aux palmes du martyr ;
 Le bataillon est là, toujours ardent et fier ;
 Et, jaloux aujourd'hui des prouesses d'hier,
 Il ne veut s'arrêter dans sa lutte immortelle
 Qu'au jour où le drapeau de la France nouvelle

Flottera libre et calme, étalant dans ses plis
Le légitime orgueil des saints devoirs remplis.

Mais le nombre devait triompher du courage.
Un roi lâche, instrument d'un plus lâche entourage,
Satyre au Parc-aux-Cerfs, esclave au Trianon,
Plongé dans les horreurs de débauches sans nom,
Au gré des Pompadours jouant comme un atôme
Le sang de ses soldats et l'honneur du royaume,
De nos héros mourants n'entendit pas la voix.
Montcalm, hélas! vaincu pour la première fois,
Tombe au champ du combat, drapé dans sa bannière;
Lévis, dernier lutteur de la lutte dernière,
Arrache encor, vengeant la France et sa fierté,
Un suprême triomphe à la fatalité!
Puis ce fut tout. Au front de nos tours chancelantes
L'étranger arbora ses couleurs insolentes;
Et notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche . . et repassa les mers!

L'enfant avait donné tout son sang goutte à goutte:
On lui fit du calvaire alors prendre la route.
Trompée en son amour, blessée en son orgueil,
La pauvre nation, sous son voile de deuil,
Les yeux toujours tournés vers la France envolée,
Berça de souvenirs son âme inconsolée.

Il lui fallut vider la coupe des douleurs . .
Comme aux jours du succès, noble dans ses malheurs,
Elle pleura longtemps, victime résignée.
Mais, un jour, on la vit se roidir indignée,

Et défier soudain du geste et de la voix
Les tyrans acharnés aux lambeaux de ses droits.

La lutte, qu'ils croyaient à jamais conjurée,
Renaissait plus terrible et plus désespérée:
Il fallait renier la France, ou bien mourir!
Alors, las de porter le joug et de souffrir,
Ces rudes paysans, les yeux brûlés de larmes,
Ces opprimés, sans chefs, sans ressources, sans armes,
Osèrent, au grand jour, pour un combat mortel,
Jeter à l'Angleterre un sublime cartel! . . .

O Dieu, vous qui jugez et réglez toutes choses,
Vous qui devez bénir toutes les saintes causes,
Pourquoi permettes-vous, sinistre dénoûment,
Après cette victoire un tel écrasement ?
Après cette aube vive un lendemain si sombre ?
Après ce rêve, hélas! tout cet espoir qui sombre !
Tant de sang répandu, tant d'innocents punis ?
Pourquoi tant d'échafauds ? pourquoi tant de bannis ?

Pourquoi?.. Mais n'est-ce pas la destinée humaine ?
N'est-ce pas là toujours l'éternel phénomène
Qui veut que tout s'enfante et vienne dans les pleurs ?
Le froment naît du sol qu'on déchire; les fleurs
Les plus douces peut-être éclosent sur les tombes;
L'Eglise a pris racine au fond des catacombes:
Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir,
Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr!

Nos franchises, à nous, viennent du sang des nôtres.
Oui, ces persécutés ont été des apôtres.

9

Quoique vaincus, ces preux ont pour toujours planté
Sur notre jeune sol ton arbre, ô Liberté!
Ils furent les soldats de nos droits légitimes;
Et, morts pour leur pays, ces hommes—les victimes
De ces longs jours de deuil pour nous déjà lointains —
Ont gagné notre cause et scellé nos destins!

Et maintenant, cinglant vers la rive nouvelle,
Voyez bondir là-bas la blanche caravelle,
Toujours le pavillon de France à son grand mâ !
Elle navigue enfin sous un plus doux climat ;
Une brise attiédie erfle toutes ses voiles ;
Sous sa proue un flot clair jaillit, gerbe d'étoiles ;
Les reflets du printemps argentent ses huniers ;
Sur sa poupe, au soleil, paisibles timoniers,
—Car la concorde enfin a complété son œuvre,—
Consultant l'horizon, veillant à la manœuvre,
Se prêtent tour à tour un cordial appui
Les ennemis d'hier, les frères d'aujourd'hui !
Deux vaisseaux de haut bord à la vaste carène,
Promenant sous les cieus leur majesté sereine,
Avec son équipage échangeant, solennels,
De moments en moments des signaux fraternels.
Du haut de la vigie un mousse a crié : *Terre !*
Et, sous les étendards de France et d'Angleterre,
Fiers d'un double blason que rien ne peut ternir,
Nos marins jettent l'ancre au port de l'avenir !

ENVOI.

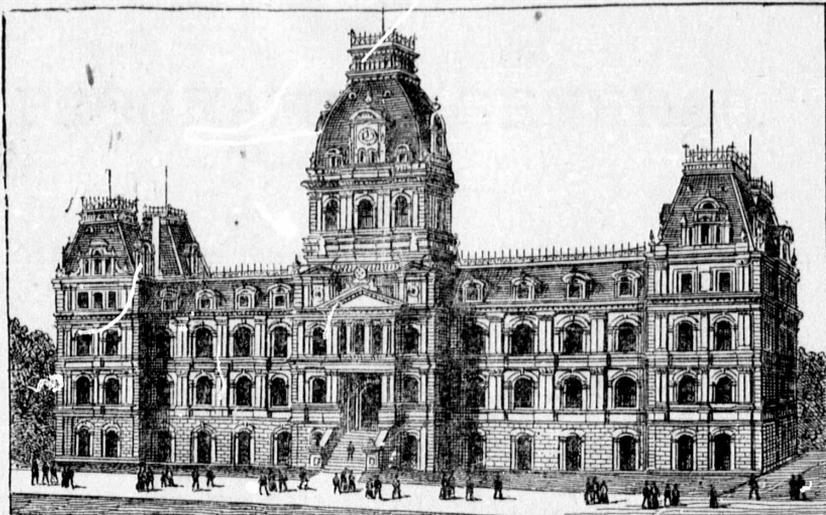
Et toi, Garneau, salut ! Salut à ta mémoire,
 Fidèle historien de toute cette gloire !
 Poète enthousiaste et modeste érudit,
 Au-dessus de ce cadre immense et poétique,
 Ainsi qu'un médaillon antique :
 Ton mâle profil respandit !

Tu chantes nos exploits ; nos héros tu les comptes,
 Avec quel sentiment d'orgueil tu nous racontes
 Le passé de ce peuple héroïque et chrétien !
 Mais, parmi les grands noms exhumés par ta plume,
 Il en manque un dans ton volume,
 Et ce nom, Garneau, c'est le tien !

Eh, bien, nous l'y mettrons, nous, tes humbles disciples ?
 Ton génie a tressé des couronnes multiples
 Pour tous nos Marius et pour tous nos Catons :
 Nous voulons, — droit sacré, dettes nationales ! —
 Que ton nom vive en nos annales,
 Et brille sur tous nos frontons !

LOUIS FRECHETTE.

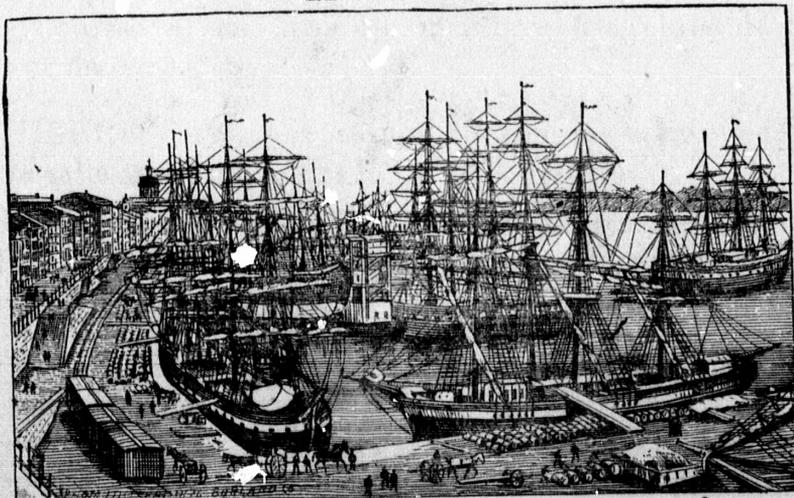
Montréal, mai 1883.



L'HOTEL DE VILLE.



LE WINDSOR



LE PORT DE MONTRÉAL.

sc
ju

N

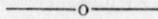
cl
M
D

D

q
H

ra
C
N

PROGRAMME GENERAL.



Programme des fêtes du cinquantième anniversaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les 24, 25, 26, 27 et 28 juin.

PREMIER JOUR,

Mardi, 24. Fete Publique.

NEUF HEURES ET DEMIE DU MATIN.—Messe solennelle en plein air, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Fabre, assisté de son clergé.

Le chant sera exécuté par les membres des différents chœurs de la ville, accompagnés des corps de musique de Montréal.

DE MIDI À DEUX HEURES DE L'APRÈS-MIDI—Midi—Pique-nique sur le terrain de l'Exposition.

DEUX HEURES—Amusements variés.

1o. Mât de Cocagne.

2o. Courses de chevaux.

3o. Courses à pied par les membres des clubs de raquettes et de crosse, etc.

HUIT HEURES—Première séance du congrès national dans la salle académique des R. R. P. P. Jésuites.

Discours d'ouverture par le président du congrès, l'honorable P. J. O. Chauveau. Les intérêts religieux et moraux du Canada.

NEUF HEURES—Grande illumination et feu d'artifice par toute la ville.

SECOND JOUR,**Mercredi, 25.**

NEUF HEURES DU MATIN—Grande procession de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste et autres du Canada et des Etats-Unis, avec chars allégoriques.

Grande cavalcade historique représentant saint Louis, roi de France, prenant l'oriflamme à Saint-Denis et partant pour la VIIème croisade.

DEUX HEURES ET DEMIE.—Courses de chevaux au parc Lépine.

QUATRE HEURES.—Pose de la première pierre du monument national. Discours de circonstance.

HUIT HEURES—Carrousel sur le terrain de l'Exposition, à la lumière électrique, par les membres de la cavalcade.

TROISIEME JOUR,**Jeudi, 26.**

NEUF HEURES ET DEMIE DU MATIN.—Deuxième séance du congrès national. Sujet: "Les intérêts nationaux et sociaux du Canada français."

DIX HEURES.—Grande procession de tous les bateaux à vapeur se trouvant dans le port de Montréal.

TROIS HEURES.—Carrousel et tournoi sur le terrain de l'Exposition.

QUATRIEME JOUR,**Vendredi, 27.**

NEUF HEURES ET DEMIE DU MATIN.—Troisième séance du congrès national. Sujet de discussion: 1o. "Projet d'organisation de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste

en une société générale sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie."

20. Des intérêts religieux, matériels et intellectuels de la race franco-canadienne à l'étranger, c'est-à-dire en dehors de la province de Québec.

DIX HEURES.—Pique-nique à l'île Sainte-Hélène, discours, jeux, danses, concert, concours de tir à la carabine, à l'arc, courses en canots d'écorce et concours de natation, etc., etc., par les Sauvages.

DEUX HEURES ET DEMIE.—Courses de chevaux au parc Lépine.

HUIT HEURES.—Quatrième séance du congrès national. Sujet: "Colonisation, émigration, repatriement, agriculture."

NEUF HEURES.—Grand feu d'artifice sur la Montagne, pièces préparées pour la circonstance, etc.

CINQUIÈME JOUR,

Samedi, 28.

Sujet: 10. "Les intérêts littéraires et artistiques du Canada français."

20. Pièces de circonstance en prose et en vers.

30. Discussion: Les arts, les lettres et les sciences.

DIX HEURES.—Grande démonstration sur le Champ de Mars par le corps des pompiers de la ville.

DEUX HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES.—Courses de chevaux au Parc Lépine.

TROIS HEURES.—Courses en bicyclette et grand tournoi national des différents clubs de crosse du pays sur le terrain de l'Exposition.

LA MÈRE ET L'ENFANT.

Nos ancêtres, soldats et laboureurs stoïques,
 Après un siècle entier de combats héroïques,
 Aux plaines d'Abraham succombèrent enfin,
 Ecrasés par le nombre et vaincus par la faim,
 Car le roi Louis Quinze, aux bras de sa maîtresse,
 N'avait pas entendu leurs longs cris de détresse,
 Était demeuré sourd au sanglot déchirant
 Qui s'élevait des bords en deuil du Saint-Laurent.
 Et nous fûme vaincus.

La France à l'Angleterre
 Sans honte et sans remords livra la noble terre
 Qu'elle avait fécondée avec des flots de sang,
 A sa vieille rivale elle fit le présent
 Du plus beau diamant qui chatoie à sa robe,
 Elle lui donna presque une moitié du globe;
 Et, portant dans ses plis un poème géant,
 Le vieux drapeau français repassa l'océan.

Oh! qui pourra jamais peindre l'angoise amère
 Dont fut saisi l'enfant délaissé par la mère ?
 Qui dira les regrets de nos héros sanglants
 Livrés à la merci de vainqueurs insolents ?

Sur des débris fumants la patrie en démence
 Tendait ses bras meurtris du côté de la France,

Et, l'œil brûlé de peurs, défaillante, à genoux,
 Elle la suppliait d'avoir pitié de nous,
 Et puis lui reprochait son abandon servile...
 Mais, reproches, sanglots, cris, tout fut inutile,
 Et nous fûmes conquis.

Que dis-je ? les vainqueurs
 Eurent notre serment, mais la France eut nos cœurs;
 Et, malgré son oubli, comme un fils est capable
 De respecter encore une mère coupable,
 Nul de nous n'a jamais osé la renier,
 Car la maternité ne peut pas se nier,
 Car l'amour filial ne connaît pas l'absence,
 Et nous l'aimons toujours, parce qu'elle est la France,
 Parce que notre sang dans ses veines coulait,
 Et parce que son sein nous a versé son lait.

Qu'importe le lointain ! qu'importe la distance !
 Qu'importe les brouillards de l'océan immense !
 Nous la voyons en haut, le front dans la clarté,
 Dans le rayonnement de la sublimité,
 Secouant sur l'Europe un faisceau de lumières,
 Et, malgré les éclats foudroyants des tonnerres
 Que font souvent gronder les noirs événements,
 Nous l'entendons parler avec des mots charmants
 Comme le gazouillis de l'oiseau qui s'éveille,—
 Comme si nous avions sa bouche à notre oreille.

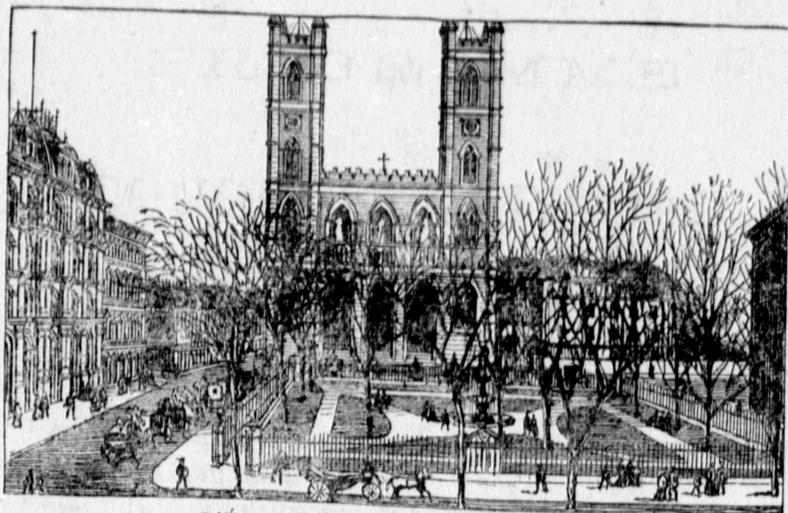
Non, la France à nos yeux ne se voile jamais ;
 Toujours nous la voyons sur les plus flers sommets,
 Soufflant dans son clairon quelque nouvelle idée,
 Et, lorsque le Teuton l'eût un jour poignardée,
 Que les peuples d'Europe, ivres de son affront,
 Sur sa croix l'insultaient et lui crachaient au front,

Que l'Allemagne fière, hélas ! de son désastre,
 Espérait voir mourir à l'horizon son astre,
 Elle nous apparut soudain sur un Thabor
 Dont l'éclat fulgurant nous éblouit encor.

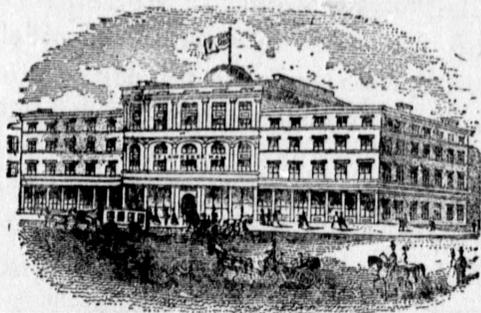
La France ! c'est pour nous la mamelle féconde
 Où, depuis trois cents ans, boit la lèvre du monde,
 L'œil qui dans les brouillards du temps voit tout venir,
 Le bras qui guide au port la nef de l'avenir,
 Le doigt qui fait tourner les feuillets du grand livre
 Où, cherchant l'idéal, l'esprit humain s'enivre.

Voilà plus de cent ans que la France a vendu
 Sur le sol canadien son enfant éperdu,
 Voilà plus de cent ans que sa noble oriflamme
 Fut ravie à nos bords par un Bourbon infâme.
 L'humble enfant a grandi : c'est un homme robuste
 Qui porte écrite au front son origine auguste.
 Longtemps il a souffert, longtemps il a lutté
 Pour te reconquérir, ô saint liberté !
 Maintenant il est fort, il est fier, il est libre.
 Au souffle vigoureux du progrès son cœur vibre.
 Il combat les forêts sans bornes corps à corps ;
 Il crée, il fonde, il est superbe en ses efforts
 Il fut le découvreur, le soldat et l'apôtre,
 Et traça son sillon d'un océan à l'autre.
 Déroulant un passé que rien ne put ternir,
 Il marche hardiment les yeux sur l'avenir,
 Il verse à l'Amérique un long jet de lumière. . . .
 Et désormais l'enfant est digne de la mère.

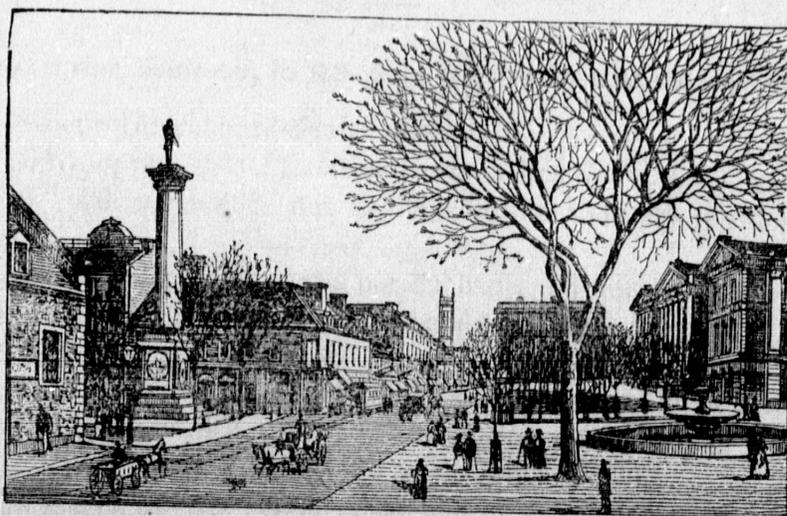
W. CHAPMAN.



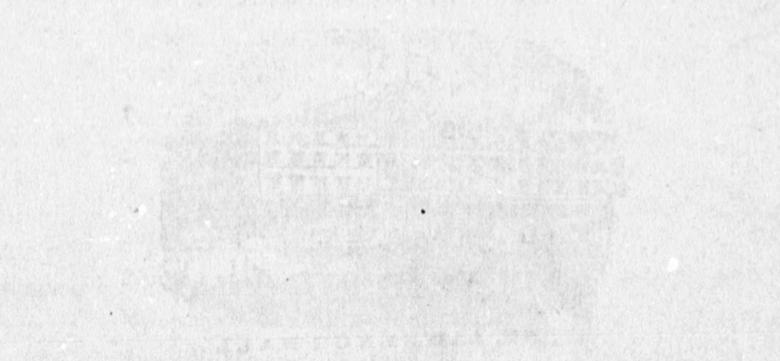
L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME.



ST. LAWRENCE HALL.



LA RUE NOTRE-DAME.



ri

m

de
de

da
rés

De

du

de
con
dér
niq

PROGRAMME

— DU —

CONGRES NATIONAL.

— o —

I.

Premiere Seance, le 24 Juin a 8 heures p.m.

Discours d'ouverture par le Président du congrès, l'honorable P. J. O. Chauveau.

Sujet : Intérêts religieux et moraux.

Développements : 1o. Affirmation solennelle de l'attachement inébranlable des Franco-Canadiens à la foi catholique ;

2o. Reconnaissance des principes catholiques comme base de notre nationalité et comme élément de conservation et de développement ;

3o. Conservation de l'amour entre le peuple et le clergé ;

4o. Création et développement des œuvres catholiques dans tous les centres où quelques groupes de Franco-Canadiens résident.

II.

Deuxieme Seance, le 26 Juin a 9 heures et demie a.m.

Sujet : Intérêts nationaux et sociaux.

Développements ; 1o. Nos droits et nos devoirs.

2o. Affirmation de nos droits comme premiers occupants du sol.

3o. Nos droits reconnus par les capitulations de Québec et de Montréal, le Traité de Paris, l'Acte de Québec et les diverses constitutions subséquentes, comprenant la constitution fédérale, les droits qui sont inhérents à la qualité de sujet britannique et les devoirs qui sont la corrélation de ces droits.

40. Le système représentatif, le gouvernement responsable, l'autonomie provinciale, la liberté des cultes et la liberté bien entendue de la Presse.

50. Notre langue, nos institutions et nos lois.

60. La nécessité de perpétuer par des monuments, des inscriptions et des statues, la mémoire de nos grands hommes et les faits glorieux de notre histoire.

III.

Troisième Seance, le 27 Juin, à 9 heures et demie a. m.

Cette séance sera consacrée exclusivement aux Acadiens et aux Canadiens émigrés.

Projet d'organisation de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste en une société générale, sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie.

Des intérêts religieux, matériels et intellectuels de la race franco-canadienne établie à l'étranger, c'est-à-dire en dehors de la province de Québec.

IV.

Quatrième Seance, le 27 Juin, à 8 heures a. m.

Sujet : Colonisation, émigration, repatriement, agriculture.

V.

Cinquième Seance, le 28 Juin, à 9 heures et demie a. m.

Sujet : Intérêts littéraires et artistiques.

Tournoi littéraire en prose et en vers.

Pièces de circonstance.

Discussion : Les sciences, les arts et les lettres.

Développements : 10. Notre littérature nationale.

20. Perfectionnement de l'instruction publique en particulier et amélioration de la condition de l'instituteur.

30. Etude de notre histoire.

40. Encouragement des études propre à favoriser notre commerce, nos industries et nos manufactures.

LA ST-JEAN-BAPTISTE.

I

C'est la fête du peuple, il la veut grande et fière,

La nature sourit à sa noble bannière ;

Le soleil annonce un beau jour !

Le Tout-Puissant exauce et la vierge qui prie

Et les bons citoyens offrant à la patrie

L'humble tribut de leurs amour.

Que ne puis-je, en son nom, fixant tes destinées,

O Canada français, t'annoncer des années

De gloire et de félicité !

Que ne puis-je, de Dieu comme Moïse,

Mourir en signalant une terre promise

A ta nationalité !

Mais les temps ne sont plus où de divins oracles,

Aux peuples dévoyés, par d'éclatants miracles

Indiquaient un chemin tracé :

Aveugles, pour guider nos pas dans la nuit noire,

Écoutons, saïssissant le fil de notre histoire,

Écoutons les voix du passé . . . }

II

--" Peaux blanches, abordez sans crainte ce rivage,

" Oubliez parmi nous les périls du voyage

" A travers le grand lac salé :

“ Nous vous offrons nos bois, nos fleuves, nos montagnes-

“ Et l'épi de maïs cueilli par nos compagnes

“ Aux dents de perle, au teint hâlé.

“ Partagez avec nous! Dans nos vastes domaines,

“ Le castor vit en paix avec les douces rennes

“ Qui viennent boire à son étang ;

“ L'esprit de feu qui brille au-dessus de nos têtes,

“ En chef hospitalier, convie aux mêmes fêtes

“ Le guerrier rouge et l'homme blanc.

“ Soyez les bienvenus! mais, quand nos solitudes

“ Se rempliront du bruit d'étranges multitudes

“ Qui sur vos pas vont accourir,

“ Laissez à nos enfants les signes de leur race,

“ Leur vie errante et libre et leur pays de chasse,

“ Nos os et notre souvenir !”

III

Des siècles expirés franchissant les ténèbres,

Race éteinte, pourquoi, sur des tons si funèbres,

Viens-tu jeter dans nos festins,

Comme un reproche amer, l'hymne de l'espérance

Où, jadis, saluant l'étendard de la France,

Tu croyais charmer les destins ?

Viens-tu nous annoncer que l'espoir n'est qu'un rêve,

Que tout change ici-bas sans retour et sans trêve,

Que tout sentier mène au néant ?

Qu'avec Tyr et Sydon, Babylone et Palmyre,

Des peuples, des héros, grands noms que l'on admire

Nul n'échappe au gouffre béant ?

Que semblable au torrent de la marée avide,
Des enfants d'Albion l'invasion rapide

Nous fera sentir ses rigueurs ?

Que nos fils parleront une langue étrangère,
Que les traditions apprises de leur mère

Ne feront plus battre leurs cœurs ?

Ah ! cesse de troubler nos fêtes patronales !
D'un plus noble avenir nos brillantes annales

Offrent des gages glorieux.

Silence! . . . un chant plus doux module à notre oreille
Les refrains endormis que ce beau jour réveille.

Écoutons la voix des aïeux!

IV

“ Quand au sommet d'un mont stérile,

“ Le royal habitant des airs,

“ Loin des sentiers de l'univers

“ A su se choisir un asile,

“ Ce n'est pas que des aquilons

“ Le cortège ait pour lui des charmes ;

“ Mais il ressent moins d'alarmes

“ Pour l'avenir de ses aiglons.

“ Tel, de l'heureuse Normandie

“ Quittant la rive en souriant,

“ Aux bords lointains du Saint-Laurent

“ Champlain fonde une autre patrie.

“ Ce n'est pas l'exil de la cour

“ Qui le pousse vers cette plage ;

“ Non, son cœur y voit l'héritage

“ Des Français qui viendront un jour !

“ Ainsi commença l'épopée

“ Qu'au prix de son sang généreux

“ La France grava dans ces lieux

“ Avec la hache, avec l'épée;

“ Ce fut une œuvre de géant!

“ Qui nous rendra nos jours de gloire

“ Pourquoi faut-il que la victoire

“ Nous ait trahis au dernier chant?

“ D'Israël le bras tutélaire

“ Succombe aux coups de Dalila;

“ Montcalm que, seul, Wolfe égala,

“ Cède à la fortune arbitraire!

“ Mourons! pour la dernière fois

“ Sur nos drapeaux a lui l'aurore.

“ Vivons! si Dieu nous laisse encore

“ L'honneur, notre langue et nos lois!

“ Dépôt sacré, pour ta défense,

“ Nos fils, quand nous ne serons plus,

“ S'armeront des mâles vertus,

“ Seuls dons que nous laisse la France.

“ Mais si par le sort envieux

“ Leur âme, aux faux dieux asservie,

“ Sur leurs autels te sacrifie,

“ Viens, viens nous retrouver aux cieux!”

Vos vœux s'accompliront: dormez, ombres chéries,

Dormez: nous jurons par l'immortel Cartier!

Ce dépôt illustré par vos mains aguerries,

Gardé par notre amour depuis un siècle entier,

Cet auguste héritage, aujourd'hui que nous sommes

Eprouvés par la lutte, un demi million d'hommes,

Qui songe à le sacrifier?

Le trahir? nous! comment? par peur? comme le lâche
 Tout couvert de mépris justement prodigué!
 Comme le serf obscur qui, courbé sur sa tâche,
 Se plie au joug honteux de père en fils légué!
 Par un sordide espoir? comme le mercenaire
 Qui livrerait son Dieu pour un hideux salaire!..

Mais nous étions à Câteauguay!

Nous n'étions que trois cents à notre Thermopyle:
 Pour défendre nos droits, nous serions trois cent mille

Invoquant la foi des traités;

Et votre sang soudain, s'allumant dans nos veines,
 Déroberait encore aux Parques inhumaines

Nos immuables libertés!

Tels, des rochers rivaux que la discorde anime,
 Unissent leurs efforts pour soustraire à l'abîme

Les débris de leur seul vaisseau;

Les torts sont oubliés, le péril les efface;
 De leurs divisions s'évanouit la trace,

Comme celle des vents sur l'eau.

V

Ainsi puisse Albion sur l'océan du monde,
 Bénissant un accord si fécond en bienfaits,
 Aux splendides couleurs de la reine de l'onde
 Allier pour toujours le pavillon français;
 Et puissent dans nos champs qu'un même fleuve arrose,
 L'érable et le chardon, et le trèfle et la rose,
 Croître unis et fleurir en paix!

L. J. C. Fiset.

LA VILLE DE MONTREAL.

La cité de Montréal fut fondée le 18 mai 1642, par Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve, sous le nom de Ville-Marie, et sa naissance, entourée d'un voile de mystérieuse et sauvage poésie, rappelle des souvenirs qui émeuvent le cœur de ceux qui aiment à lire notre histoire et à se reporter en imagination aux premiers jours de la colonie.

Parlant de la fondation de Montréal, M. Francis Parkman, l'historien national des Etats-Unis, dit dans son ouvrage *The Jesuits in North America* :

“ Sous plus d'un aspect l'entreprise de Montréal appartient au temps des croisades.

“ L'esprit de Godefroy de Bouillon survivait dans Chomedy de Maisonneuve ; et, dans Marguerite Bourgeois se réalisait ce pur idéal de la femme chrétienne, fleur de la terre épanouie aux rayons du ciel, qui sub juguait par sa douce influence la férocité d'un âge barbare.

“ Le dix-sept mai 1642, la petite flotille de Maisonneuve, une pinasse, un bateau plat et deux chaloupes, celles-ci à la rame, celles-là à la voile, approchaient de Montréal. Tous les voyageurs entonnèrent à l'unisson un hymne d'actions de grâce. . . .

“ Le jour suivant, ils glissaient le long des rivages verdoyants et solitaires, aujourd'hui tout remuants de la vie d'une ville active, et mirent pied à terre à l'endroit que Champlain, trente-et-un ans auparavant, avait choisi comme un site favorable à un établissement. C'était une langue ou triangle de terre, formée par la jonction d'un ruisseau avec le Saint-Laurent, et connue depuis sous le nom de Pointe-à-Callières. Au bord du ruisseau s'étendait un champ, et au-delà s'élevait la forêt avec son avant-garde d'arbres isolés. Les fleurs hâtives du printemps s'épanouissaient dans l'herbe naissante, et les oiseaux aux plumages variés voltigeaient dans les buissons.

“ Maisonneuve sauta à terre et se jeta à genoux ; ses compagnons imitèrent son exemple, et tous unirent leurs voix en un cantique enthousiaste d'actions de grâce. Les tentes, le bagage, les armes et les munitions furent transportés à terre. Un autel fut dressé auprès, sur un site gracieux, et Mademoiselle Mance, avec Madame de la Pelletrie, aidées de leur servante, Charlotte Barré, le décorèrent avec un goût qui fit l'admiration de tous les assistants. Alors toute la petite colonie se réunit autour du sanctuaire improvisé. En avant se tenait le P. Vimont, vêtu des riches ornements du sacrifice ; auprès, les deux dames avec leur servante ; Montmagnay, spectateur peu empressé ; et Maisonneuve, figure guerrière, droit et grand de taille, ses hommes groupés autour de lui—soldats, marins,

AL.

Thomedy,
sance, en-
souvenirs
à se re-

l'historien
in North

au temps

y de Mai-
déal de la
qui sub

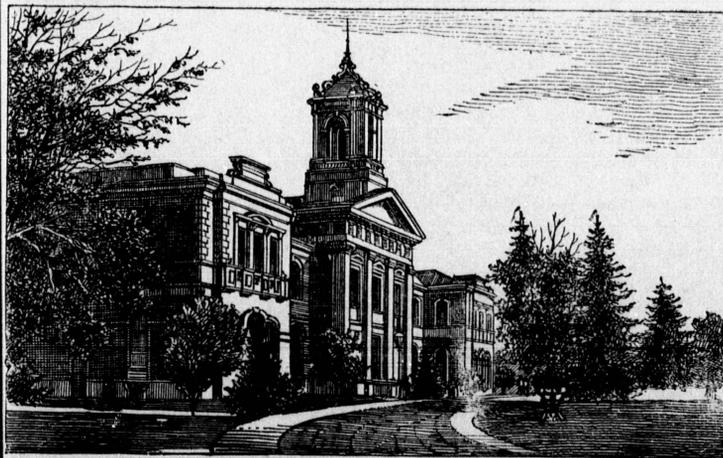
euve, une
les là à la
t à l'unis-

ts et soli-
irent pied
vait choisi
angue ou
t-Laurent,
u ruisseau
vant-garde
aient dans
t dans les

mpagnons
ue enthou-
munitions
site graci-
ées de leur
admiration
autour du
des riches
servante ;
guerrière,
ts, marins,



L'HOTEL RICHELIEU.



LE COLLÈGE MCGILL.

artis
un
dess
tour
et c
qu
ri

les g
feu
nom
dire
suite
nelle
de M

tien

ville

une

et la

darg
ganc

som
nive
un
du t

dien
angl

ronc

que

artisans et laboureurs, tous soldats au besoin. Chacun s'agenouilla dans un respectueux silence pendant que le prêtre élevait l'hostie sainte au-dessus de leurs têtes; et lorsque le sacrifice fut achevé, le missionnaire se tourna vers eux et leur dit :—' Vous êtes un grain de sénévé qui germera et croîtra jusqu'à ce que ses branches couvrent cette terre. Vous n'êtes qu'un petit nombre; mais votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Son sourire est sur vous, et vos enfants rempliront cette terre.' ”

“ La journée fut bientôt sur son déclin; le soleil descendit derrière les grands arbres du couchant, et fit place au crépuscule. Les mouche-à-feu étincelaient dans l'obscurité sur la prairie. Ils en prirent un grand nombre, les attachèrent avec des fils en brillants festons, et les suspendirent devant l'autel où l'hostie était encore exposée. Ils dressèrent ensuite leurs tentes, allumèrent les feux du bivouac, établirent leurs sentinelles et se livrèrent au repos. Telle fut la première nuit de la naissance de Montréal.

“ Est-ce de l'histoire véritable ou une légende de chevalerie chrétienne? C'est l'une et l'autre.”

Quels changements immenses se sont opérés depuis cette époque!

Montréal est actuellement une des plus belles et des plus importantes villes de l'Amérique

Sa population est de 140,747 âmes, et le recensement de 1881 montre une augmentation de 33,522 pour les dix années précédentes.

La population totale de l'île est de 193,171.

La valeur des propriétés de la ville est estimée à 65,978,930 dollars, et la taxe municipale par tête à \$7.50.

Le côté de Montréal a une longueur de trois milles et demi et une largeur de deux, et l'on y voit des édifices qui peuvent rivaliser d'élégance et de richesse avec ceux de New York et de Paris.

Le Mont Royal auquel la ville de Montréal a pris son nom, forme le sommet d'un vaste plateau qui se trouve à sept cents pieds au-dessus du niveau du fleuve, et d'où l'œil embrasse d'immenses horizons et contemple un des plus grands panoramas que la nature puisse étaler au regard du touriste dans n'importe quelle partie du continent américain.

Lors de l'arrivée des Français au Canada, en 1535, une bourgade indienne existait sur l'emplacement de la ville actuelle, près de la cathédrale anglaise.

Jacques Cartier, décrivant cette bourgade, dit qu'elle était bâtie en rond et fortifiée au moyen de palissades.

Il dit aussi qu'elle était entourée de champs de maïs, ce qui prouve que les Indiens qui l'habitaient étaient jusqu'à un certain point civilisés.

La bourgade dont parle Cartier portait le nom d'Hochelaga.

L'île de Montréal, se trouvant à peu de distance des cantons iroquois, se trouvait exposée à la férocité des Sauvages, et en 1660 tout y fut balayé par eux jusqu'aux palissades de la ville qui aurait été détruite, sans l'héroïsme de Dollard et de ses seize compagnons.

En 1665, le marquis de Tracy arriva de France, accompagné du régiment de Carignan. Il défit les Iroquois et établit des forts à Sainte-Thérèse, Sorel et Chambly, pour protéger les colons contre les invasions des Sauvages.

En 1722 Montréal fut fortifié, d'après les plans de M. de Léry, et la ruelle en arrière de la rue Saint-Jacques marque la ligne des vieux murs démolis en 1808.

La citadelle se trouvait sur le carré Dalhousie.

— o —

Tarif des Cochers de Place.

Voitures a un seul Cheval.

D'un endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas vingt minutes :—
 1 ou 2 personnes, 25 cents. | 3 ou 4 personnes, 50 cents.
 D'un endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi heure :—
 1 ou 2 personnes, 40 cents. | 3 ou 4 personnes, 60 cents.
 Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A l'Heure.

Pour la première heure :—
 1 ou 2 personnes, 75 cents. | 3 ou 4 personnes, \$1.00.
 Pour chaque heure subséquente :—
 1 ou 2 personnes, 60 cents. | 3 ou 4 personnes, 75 cents.

Voitures a Deux Chevaux.

D'un endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas vingt minutes :—
 1 ou 2 personnes, 50 cents. | 3 ou 4 personnes, 65 cents.
 D'un endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi heure :—
 1 ou 2 personnes, 65 cents. | 3 ou 4 personnes, 75 cents.
 Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A l'Heure.

1 ou 2 personnes, \$1.00. | 3 ou 4 personnes, \$1.25.

Les fractions d'heures seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins d'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis MINUIT jusqu'à 4 heures a. m.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au-delà des limites de la dès. que l'engagement est passé dans les limites de la cité.

Bagage.

Pour toute boîte ou malle portée sur l'une des voitures susdites, 10 cents.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets que les passagers peuvent porter à la main.

LES HOTELS.

LE WINDSOR.

Le *Windsor*, sur le carré *Dominion*, est un des plus beaux et des plus importants hôtels de l'Amérique, à tous les points de vue.

Un escalier de marbre conduit au principal corridor long de cent quatre-vingt pieds et large de trente, ayant sur chaque côté une rangée de salons somptueux.

Au même étage se trouve une salle à diner peinte à fresque, de cent douze pieds de long sur cinquante deux, avec parquet en marbre.

L'hôtel est princièrement monté, et est situé dans un des endroits les plus salubres de la ville.

Cet hôtel a coûté la somme d'un million.

LE ST. LAWRENCE.

Le *St. Lawrence* est, après le *Windsor*, le plus bel hôtel de Montréal, et est situé sur la grande rue St-Jacques, près du Bureau de Poste et de toutes les banques et bureaux d'affaires.

Avant la construction du *Windsor*, c'était l'hôtel le plus fashion et le plus fréquenté par les hauts personnages.

LE RICHELIEU.

Le *Richelieu*, sur la rue St-Vincent, à cinq minutes de marche du débarcadère des bateaux de la compagnie *Richelieu* et des gares des chemins de fer du *Nord* et du *Pacifique*, est l'hôtel le plus fréquenté par la population canadienne-française, et son propriétaire, M. Isidore Durocher, en a fait un établissement de premier ordre sous tous les rapports.

L'ALBION.

L'*Albion*, sur la rue McGill, est un grand hôtel très confortable qui est le rendez-vous des hommes d'affaires de la campagne.

Les autres principaux hôtels sont l'*American House* sur la rue St. Joseph, l'hôtel *Jacques-Cartier* sur la Place Jacques Cartier et l'*Hôtel du Canada* sur la rue St. Gabriel, ce dernier tenu par un Parisien.

Tous ces hôtels ont des omnibus qui se rendent à l'arrivée et au départ des trains des chemins de fer et des bateaux pour l'utilité des voyageurs et des touristes.

LES RESTAURANTS.

Les principaux restaurants sont ceux de Freeman, No. 231 rue St-Jacques; Compain, No. 116, rue St-François-Xavier; Bodega, No. 366 rue Notre-Dame; Victor, No. 145 rue St-Jacques; Walker, No. 372 rue Notre-Dame; Vervais (Hôtel Cosmopolitain), rue Craig; P. Fortin coin des rues Notre-Dame et St-Gabriel; Larin (Hôtel Princesse Louise), coin des rues Notre Dame et St-Jean-Baptiste; Alphonse, coin des rues Craig et St-Lambert; D. Laporte (Donacona Hôtel), rue Notre Dame, vis-à-vis la gare du Pacifique; Rivard, rue St-Gabriel; Payette, rue St-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours; Castonguay, coin des rues St Jacques et St-Gabriel; Le Grand Vatel, 50 rue St-Jacques.

— o —

COURS DE L'ARGENT.

Les billets de banque des États-Unis sont acceptés au pair, mais il y a un escompte à payer sur les pièces d'argent américain, et un des principaux courtiers est M. L. J. Forget, No. 1715 rue Notre-Dame, le seul Canadien-Français qui soit membre de la Bourse.

— o —

LE BUREAU DE POSTE.

Le Bureau de Poste, situé sur les rues St-François-Xavier et St-Jacques, est un des plus beaux édifices de Montréal.

Il y a deux expéditions de malles par jour pour les États-Unis et trois par semaine pour l'Angleterre.

Le port des lettres pour la Puissance du Canada et les États-Unis est de trois cents et d'un cent pour la ville.

— o —

LE COMMERCE DE MONTREAL.

Le fleuve St-Laurent a une longueur de quinze cents milles. La distance entre Montréal et Québec est de cent soixante milles, la largeur du fleuve entre ces deux villes d'un à deux milles, et la moindre profondeur de ses eaux est de trente pieds.

La distance entre Montréal et Chicago est de douze cent soixante-huit milles, et le commerce de Montréal se fait en grande partie avec les États-Unis par la voie des canaux.

L'importance du commerce maritime de Montréal est démontrée par le nombre de steamers océaniques qui font le service entre les différents ports de l'Europe et Montréal, dont les noms suivent;—

Les steamers des compagnies *Allan* portant les malles hebdomadairement en destination de Liverpool; *Allan*, hebdomadairement en destination de Glasgow; *Dominion*, hebdomadairement en destination de Liverpool; *Beaver*, hebdomadairement en destination de Liverpool; *Doddison* hebdomadairement en destination de Glasgow; *Temperly*, chaque quinzaine en destination de Londres; *Ross*, chaque quinzaine en destination de Londres; *Great Western*, chaque quinzaine en destination de Bristol; *Thompson*, chaque quinzaine en destination de Newcastle-on-Tyne via Londres; *White Cross*, en destination d'Anvers, et les steamers de la *Canadian and Brazilian Mail Line*, mensuellement en destination des Indes Occidentales et du Brésil; les steamers de la *Quebec Steamship Line*, chaque quinzaine en destination des ports du Golfe et de l'Île du Prince Édouard; les steamers de la *Montreal and Acadian Line*, chaque quinzaine en destination de St Jean de Terre-Neuve.

LE CANAL LACHINE.

Le canal Lachine a une longueur de huit milles et demi, et une largeur de cent vingt pieds. Il a cinq écluses dont chacune a deux cents pieds de longueur sur quarante de largeur.

LES CHEMINS DE FER.

Le *Grand Tronc* est la voie ferrée la plus importante. Par cette voie Montréal est mis en communication avec l'Ouest. Il se relie à Rouse's Point aux chemins de fer conduisant aux villes de New York et d'Albany, et communique à l'est avec le port de Portland et à Québec avec l'*Intercolonial* qui s'étend jusqu'aux provinces maritimes. Il traverse Sherbrooke qui est la principale ville des Cantons de l'Est, et sa longueur enière est de deux mille deux cents milles.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

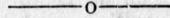
Le Chemin de Fer du Nord longe la rive nord du Saint-Laurent, passant à Trois-Rivières. Les principales stations de ce chemin à Montréal sont celles d'Hochelaga, Mile End et du Carré Dalhousie où l'on vient d'ériger une gare des plus spacieuses.

LE VERMONT CENTRAL.

Le *Vermont Central* est la voie ferrée qui conduit à New York et à Boston. Elle traverse la rivière Richelieu à Saint-Jean, se rendant par la rive est du Lac Champlain à Troy où elle se relie à l'*Hudson River Railway*.

LE SOUTH EASTERN.

Le *South Eastern* est une autre voie ferrée très importante. Par ce chemin Montréal est mis en communication avec le réseau des chemins de fer de la Nouvelle Angleterre et plusieurs autres chemins tracés à travers les Montagnes Blanches.



LE PACIFIQUE CANADIEN.

Le *Pacifique Canadien* a ses bureaux à Montréal. La compagnie qui est propriétaire de ce chemin a fait l'acquisition du chemin de fer du Nord de Montréal à Ottawa, et à partir de cette ville, Montréal pourra communiquer le long de la vallée de l'Ottawa avec le lac Nipissing, le lac Huron, le Sault Sainte-Marie, Manitoba et l'Océan Pacifique.

En outre de ces voies ferrées, il y en a plusieurs moins importantes, entre autres celles qui conduisent à Sorel, à Huntingdon et à Saint-Jérôme.



LE PONT VICTORIA.

Le pont Victoria est une des plus grandes merveilles du monde. Il a été achevé en 1860. d'après les plans de deux ingénieurs Anglais, Robert Stephenson et A. M. Ross, exécutés par M. James Hodges.

Ce pont a neuf mille cent quatre-vingt-quatre pieds de longueur.

Il est formé de vingt-cinq tubes supportés par vingt-quatre piles.

Les tubes sont percés de fenêtres.

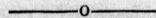
Les piles sont faites d'une pierre tirée de la Pointe Claire, sur l'île de Montréal, et de l'île Lamothe, dans le lac Champlain.

La première pierre de ce pont a été posée le 20 juin 1854, et le premier train de chemin de fer l'a traversé le 19 décembre 1860.

Voici des chiffres tirés d'un ouvrage de M. Legge qui intéresseront sans doute les étrangers :—

| | |
|---|--------------------|
| Maçonnerie | 3,000,000 de pieds |
| Tonnes de fer des tubes..... | 250 |
| Nombre des rivets | 2,500,000 |
| Superficie de la peinture des tubes. | 420 arpents |
| Nombre d'ouvriers | 3,040 |
| “ des chevaux | 142 |
| “ des locomotives | 4 |
| Coût de la construction. | \$6,300,000 |

Les étrangers qui désirent visiter le pont doivent obtenir un billet d'admission au bureau du Grand Tronc, à la Pointe St. Charles.



L'AQUEDUC.

L'eau qui alimente la ville est prise du St-Laurent, à environ un mille plus haut que les rapides de Lachine, et à trente-sept pieds plus haut que le niveau de l'eau, en été, dans le port de Montréal. Une branche de

l'aqueduc part du point indiqué et une autre à trois mille pieds plus haut. Les deux branches s'unissent et forment un canal de vingt-six mille deux cents pieds de longueur.

L'eau est montée au moyen de pompes mues par des roues à augets et des engins à vapeur sur le Mont Royal, de là elle est distribuée dans la ville par des tuyaux ou conservée dans des réservoirs dont le principal, situé sur la rue MacTavish, creusé dans le roc, a une longueur de 810 pieds, une largeur de 377 et une profondeur de 24 pieds et contient 36½ millions de gallons d'eau.

L'aqueduc a coûté à la ville six millions de dollars.

LES MANUFACTURES.

Montréal est la ville de la Puissance qui possède le plus grand nombre de manufactures.

Les fabriques de chaussures emploient environ 3,500 personnes.

Une des plus grandes raffineries de l'Amérique est à Montréal.

La plus importante filature de coton du pays est à Hochelaga.

Il y a aussi à Montréal deux filatures de soie, une de caoutchouc, et plusieurs établissements où se confectionnent les hardes, cette dernière employant 2,500 personnes. Il y a, en outre, des fabriques de peinture, de ciment, de drogues, de savons, de boîtes, de cartes, de balais, etc.

Sur le canal Lachine se trouvent des scieries, des fabriques de machines à coudre, de portes et chassis, de clous et des usines pour la fabrication de machines et d'outils.

Il y a, de plus, à Montréal, des établissements de reliure et d'imprimerie, de cordages, pèlarts, etc.

Les manufactures de tabac emploient 2,500 personnes, et les brasseries 350.

LE PARC DE LA MONTAGNE.

Ce parc couvre une étendue de quatre cent-trente arpents, et la ville en a fait l'acquisition en 1874. Il est sous le contrôle de trois commissaires, membres du conseil municipal, qui se sont assurés des services de M. Olmstead, de New York, homme d'esthétique distingué, qui a fait de cette propriété le plus bel ornement de Montréal.

Les rues Peel et Bleury conduisent au parc où l'on jouit du plus beau coup d'oeil que l'on puisse imaginer.

L'ILE SAINTE-HELENE.

Cette île, qui se trouve vis-à-vis la ville de Montréal, et à laquelle Hélène Bouillé, femme de Champlain, a donné son nom, est couverte d'arbres magnifiques. Elle est le rendez-vous des citadins qui vont s'y promener dans la belle saison.

Il y a à la pointe de l'île une très belle place de bains. Au milieu se trouvent des balançoires, manèges, chevaux de bois, etc. pour l'amusement des visiteurs.

Le steamer *Filgate* met l'île en communication avec Montréal, et le prix du passage, aller et retour, est de 5 cents.

Cette île appartenait autrefois aux barons de Longueuil, et est aujourd'hui en la possession du gouvernement fédéral.

Il y a eu durant plusieurs années à cet endroit des magasins militaires

Le Champ de Mars.

Le Champ de Mars, qui est situé entre la rue Craig et le Palais de Justice, est un magnifique terrain de 720 pieds de longueur et de 360 de largeur. Il est bordé de magnifiques peupliers de Lombardie et sert aux revues et parades militaires.

La Place d'Armes.

La Place d'Armes, qui est située en face de l'église Notre-Dame, est ornée d'arbres et d'une magnifique fontaine. De cet endroit l'on voit de splendides édifices, entre autres la Banque de Montréal, les bureaux du Pacifique canadien, les Banques Jacques Cartier et autre, les bureaux de l'Assurance Anglaise, de la *London and Liverpool and Globe Company*, le séminaire de Saint-Sulpice, etc.

Le Carre Viger.

Situé entre les rues Dubord et Craig, ce carré est planté d'érables, couvert de larges allées sablées et de pelouses verdoyantes, orné de fontaines, et possède des jardins et des serres d'une grande beauté.

C'est une des places de promenades les plus remarquables de Montréal.

La Place Jacques-Cartier.

La Place Jacques-Cartier est ornée de deux canons russes, trophées pris à Sébastopol et donnés à la ville par le gouvernement anglais.

A cet endroit se trouve un beau monument élevé en 1808 à la mémoire de lord Nelson, le héros de Trafalgar.

Le Square Victoria

Ce square se trouve entre les rues St-Jacques et Craig, sur un terrain servant autrefois de marché à foin. On y remarque une magnifique statue en bronze de la reine Victoria, œuvre du sculpteur anglais Marshall Wood.

u milieu se-
ur l'amuse-
atréal, et le
et est au-
is militaires

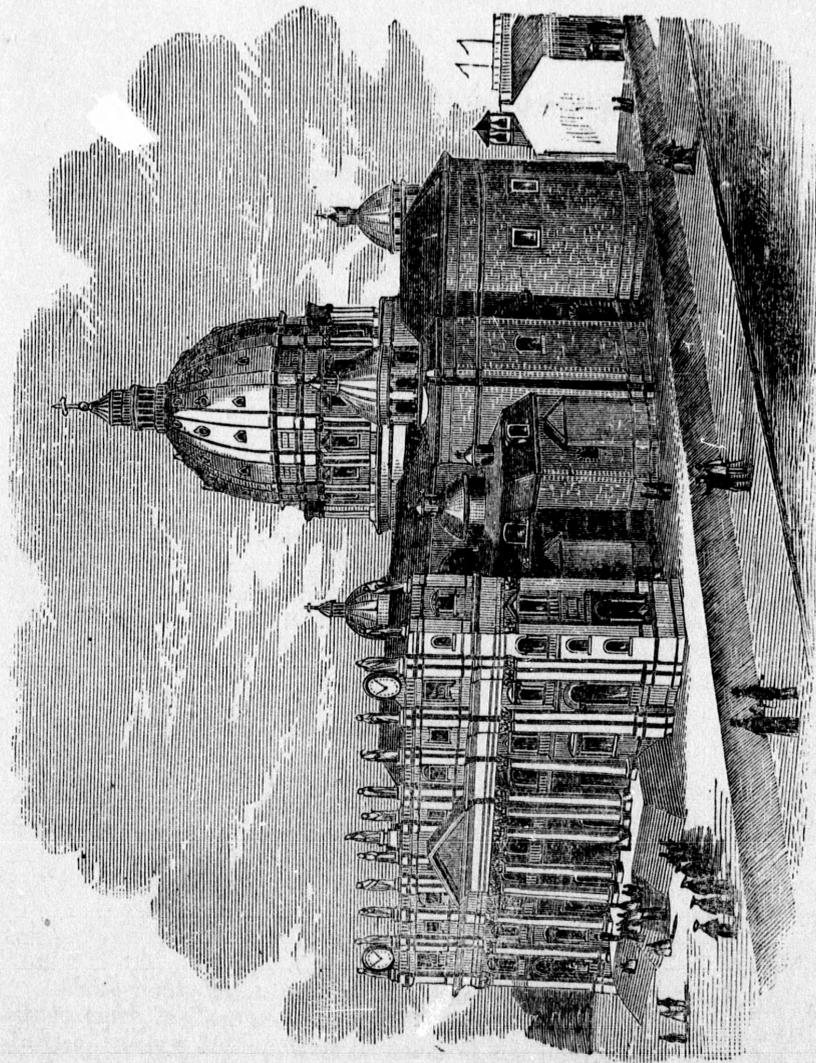
e Palais de
t de 36) de
et ser: aux

e-Duno, est
l'on voit de
bureaux du
bureaux de
Company, le-

é d'érables,
né de fon-
e Montréal.

es. trophées.
is
08 à la mé-

un terrain
nque statue-
shall Wood.



LA CATHÉDRALE DE ST-PIERRE.

Pi
jou

Pla
un

un

Car
le
pay

situ
Call

situé
Justi
orati

cipal
qu'av

Le Square Dominion.

Le square Dominion, situé près du Windsor et de la cathédrale Saint-Pierre (en construction) est le plus important square de Montréal, et l'on y jouit des plus beaux points de vue imaginables.

Le Palais de Justice.

Cet édifice, situé sur la rue Notre-Dame, entre le Champ de Mars et la Place Jacques-Cartier, a une longueur de 300 pieds, une largeur de 125 et une hauteur de 76, et mérite d'être visité.

La Prison.

Cet édifice n'a rien de remarquable et est situé au pied du *courant*, à un mille de l'Hotel de Ville.

La Halle du Marche Bonsecours.

Cette halle, située sur la rue Saint-Paul, près de la Place Jacques-Cartier, a une longueur de 500 pieds. C'est là que les touristes peuvent, le mardi et le vendredi de chaque semaine, étudier les mœurs de nos paysans et s'assurer de la valeur de nos produits agricoles.

La Maison de la Douane.

La Maison de la Douane est une magnifique construction triangulaire située sur un terrain autrefois appelé Pointe-à-Callières, du nom de M. de Callières qui y avait sa résidence.

L'Hotel de Ville.

Cette construction est une des plus remarquables de la ville et est située entre le Champ de Mars et la rue Notre-Dame, près du Palais de Justice. Elle a 485 pieds de longueur et est pourvue de toutes les améliorations modernes.

La cour et les bureaux du Recorder et les autres bureaux de la municipalité, ainsi que la station centrale de police, se trouvent dans cet édifice qu'aucun étranger ne devrait manquer de visiter.

La Maison des Commissaires du Havre.

Cette maison est située près de l'entrée du canal Lachine.

Les Bureaux du Revenu de l'Intérieur.

L'édifice contenant les bureaux du Revenu de l'intérieur se trouve sur la rue Saint-Paul, et fut érigé en 1836. Le terrain qu'occupe cette bâtisse servait autrefois de marché public.

L'Eglise Notre-Dame de Bonsecours.

L'église Notre-Dame de Bonsecours fut fondée en 1673, par Marguerite Bourgeoise, pour y recevoir une statue miraculeuse de la Vierge, statue qui fut confiée à un religieux, le baron de Fancamp.

Cette église, incendiée en 1754, fut reconstruite en 1771, et est d'un style qu'on ne voit qu'en Normandie.

Elle est la plus ancienne église de Montréal, et est l'objet d'une vénération toute particulière. Il s'y fait tous les ans des pèlerinages.

Relativement à cette église, j'emprunte à un numéro de *La Patrie* du mois d'août de l'année dernière les lignes suivantes :—

“Durant les récentes séances du conseil de ville on a parlé de la démolition de l'église de Notre-Dame de Bonsecours dont le site devrait servir au terminus du Pacifique.

Le projet de démolir la plus ancienne église de Montréal m'a fait songer à ce que Victor Hugo écrivait en 1832, lors de la destruction de la tour de Louis d'Outremer. Je cite :

“Pendant que les prud'hommes jargonnaient, croassaient et délibéraient, la vieille tour, si longtemps inébranlable, se sentait trembler dans ses fondements. Voilà tout à coup que, par les fenêtres, par les portes, par les barbacanes, par les meurtrières, par les lucarnes, par les gouttières, de partout les démolisseurs lui sortent comme les vers d'un cadavre. Elle sue des maçons. Ces pucerons la piquent. Cette vermine la dévore. La pauvre tour commence à tomber pierre à pierre ; ses sculptures se brisent sur le pavé ; elle éclabousse les maisons de ses débris ; son flanc s'éventre, son profil s'ébrèche, et le bourgeois inutile, qui passe à côté sans trop savoir ce qu'on lui fait, s'étonne de la voir chargée de cordes, de poulies et d'échelles plus qu'elle ne le fut jamais par un assaut d'Anglais ou de Bourguignons.

Ainsi, pour jeter bas cette tour de Louis d'Outremer, presque contemporaine des tours romaines de l'ancienne Bibrax, pour faire ce que n'avaient fait ni béliers, ni balistes, ni scorpions, ni catapultes, ni haches, ni dolabres, ni engins, ni bombardes, ni serpentines, ni fauconneaux, ni coulevrines, ni les boulets de fer des forges de Creil, ni les pierres à bombe des car-

rières de Péronne, ni le canon, ni le tonnerre, ni la tempête, ni la bataille ni le feu des hommes, ni le feu du ciel, il a suffi au dix-neuvième siècle, merveilleux progrès, d'une plume d'oie, promené à peu près au hasard sur une feuille de papier.

Comment ! nous avons quarante-quatre mille lois dont nous ne savons que faire, quarante-quatre mille lois sur lesquelles il y en a à peine dix de bonnes. Tous les ans, quand les Chambres sont en chaleur, elles en pondent par centaines, et, dans la couvée, il y a tout au plus deux ou trois qui naissent viables. On fait des lois sur tout, pour tout, contre tout, à propos de tout. Pour transporter les cartons de tel ministère d'un côté de la rue de Grenelle à l'autre, on fait une loi.

Et une loi pour les monuments, une loi pour l'art, une loi pour la nationalité de la France, une loi pour les souvenirs, une loi pour les cathédrales, une loi pour les plus grands produits de l'intelligence humaine, une loi pour l'œuvre collective de nos pères, une loi pour l'histoire, une loi pour l'irréparable qu'on détruit, une loi pour ce qu'une nation a de plus sacré après l'avenir, une loi pour le passé, cette loi juste, bonne, excellente, sainte, utile, nécessaire, indispensable, urgente, on n'a pas le temps, on ne la fera pas."

La loi que Victor Hugo demandait pour empêcher la démolition des ruines historiques, on devrait la demander à nos gouvernants, car du train que nous allons, il ne restera bientôt plus un monument pour rappeler à l'avenir les gloires du passé.

Les monuments sont des jalons qui indiquent la route que nos pères ont parcourue si glorieusement, ils sont comme les lettres de pierre avec lesquelles l'on a écrit nos annales.

De tous nos édifices où le temps a laissé son empreinte conservons surtout Notre-Dame de Bonsecours.

Oui, que tous ceux qui tiennent une plume écrivent pour demander aux autorités d'empêcher que le pic de l'industrie n'en disperse les vénérables débris.

Notre-Dame est vieille comme la colonie.

Elle fut bâtie du temps d'Olivier Cromwell et de Louis XIV, peu avant que l'Espagne peidit le Portugal, peu après la guerre de trente ans en Europe, au moment où la Russie se ruait sur la Pologne et l'étouffait.

Elle a vu les farouches indigènes quitter leurs repaires pour venir se courber devant ses autels.

Elle a assisté à ce drame géant qui durant un siècle s'est déroulé sur tous les points de l'Amérique, et dans lequel le nom français s'est entouré d'une auréole de gloire immortelle. Elle a entendu les cris et les sanglots de tout un peuple d'opprimés se laissant égorger plutôt que de se soumettre, et léguant à l'avenir un des plus sublimes exemples de patriotisme que l'on connaisse.

Notre-Dame a été durant deux siècles le phare qui a guidé la nef des générations disparues, l'oasis où ceux qui traversent le désert de la vie viennent rafraichir leurs lèvres aux sources de la foi.

« Récemment j'ai trouvé dans une feuille anglaise de cette ville une pièce de vers sur cette auguste ruine, écrite, il y a vingt ans, par Melle Gale, fille de feu le juge Gale, et je la reproduis ci-dessous, après l'avoir traduite :—

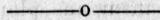
« Relique du passé! bien que sur ton enceinte
La brume ait mit sa rouille, et noirci ton fronton,
Que les ans à tes murs aient laissé leur empreinte,
Mon oeil te voit toujours à travers un rayon.

« Le soir, dans tes créneaux la brise qui roucoule,
Te verse les parfums du grand fleuve enchanteur,
Ta nef est solitaire, et le flot de la foule
Devant ton seuil sacré fait taire sa rumeur.

« Sur ton pavé poudreux des pèlerins sans nombre
Viennent s'agenouiller, remplis d'uu saint effroi,
Et bien des cœurs brisés ont trouvé sous ton ombre
L'oubli des maux, l'amour, l'espérance et la foi.

« Tu fus souvent témoin de luttes héroïques.
La gloire sur ta flèche a hissé son drapeau.
Tu vis couler le sang de ces héros stoïques
Qui pour nos libertés mouraient sur l'échafaud.

« Deux siècles, ô mon temple! ont passé sur ton faite,
Et tu n'as rien perdu de ta sérénité.
Puisse longtemps la main de l'homme et la tempête
Respecter de ton front la sainte majesté!



La Cathédrale de Saint-Pierre.

Cette église en construction occupe un des plus beaux sites de la ville et se trouve sur la rue Dorchester, près du square Dominion et du Windsor. Elle devra être construite d'après les plans de la basilique de St-Pierre de Rome, et aura la forme d'une croix.

La partie principale aura une longueur de 300 pieds avec un portique de 30 pieds qui sera orné de statues. La largeur de son transept sera de 225 pieds, la hauteur de son faite 80 pieds; la hauteur du sol à sa flèche 225, et le diamètre de son dôme 70.

Ses dimensions seront environ de la moitié de celles de la basilique de St-Pierre, et cependant cette cathédrale sera le plus grand temple de l'Amérique.

L'idée de cette construction est due à Monseigneur Bourget, ancien évêque de Montréal, maintenant archevêque *in partibus*, après la destruction de sa cathédrale et de son évêché sur la rue St-Denis, lors du grand incendie de 1852.

L'Église de Notre-Dame.

Cette église d'architecture gothique a une longueur de 255 pieds, une largeur de 134 et peut contenir 10,000 personnes. Elle est décorée avec la plus grande magnificence et est visitée chaque année par des milliers d'étrangers.

Elle a deux tours dont la hauteur, à partir du sol, est de 220 pieds, et de là l'œil embrasse toute la ville et contemple un des plus imposants spectacles dont puisse jouir l'admirateur de la grande nature.

Dans une de ses tours se trouve la plus grosse cloche de l'Amérique, connue sous le nom de *Gros Bourdon*, baptisée Jean-Baptiste et pesant 29,400 lbs.

Notre-Dame possède 10 autres cloches dont une pèse 3,401 lbs. et une autre 3,633, baptisées Maria-Victoria et Edouard-Albert-Louis.

Cette église occupe le même site que celle construite en 1672 et fut érigée en 1824.

L'Église du Gesu.

L'église du Gesu, située sur la rue Bleury, est le plus beau temple religieux de Montréal, a une longueur de 194 pieds et une largeur de 96. Elle est de style roman et peinte à fresque.

Des milliers de personnes viennent chaque année de toutes les parties de l'Amérique la visiter.

Il y a sous cette église une salle spacieuse où se donnent des conférences et des représentations dramatiques, dont les recettes sont pour l'entretien du culte. Elle contient 1,200 personnes.

L'Église de Notre-Dame de Lourdes.

L'idée qui présida à la construction de cette église fut de représenter le dogme de l'Immaculée Conception promulgué en 1854 par Pie IX.

Son architecture est un composé de style bysantin et de la Renaissance.

C'est, après le Gesu, la plus belle église de Montréal.

La nef a 50 pieds de longueur, 50 pieds de hauteur et 25 de largeur. Le sanctuaire est long de 26 pieds.

Notre-Dame de Lourdes est à Montréal ce que Santa Maria Novella est à Florence, et a été décorée par nos célèbres artistes canadiens, MM. Hébert et Bourassa.

L'Église de St-Patrice.

L'église de St-Patrice, située sur la rue Lagauchetière, est d'architecture gothique, et son intérieur est très bien décoré. Sa longueur est de 240 pieds, sa largeur de 90, et peut contenir 5,000 personnes.

L'Eglise de Notre-Dame de Nazareth.

Cette église, située sur la rue Sainte-Cathrine, près de l'école Archambault, est confiée à la garde des sœurs de la charité qui prennent soin des jeunes aveugles et des orphelins.

L'Eglise de St-Jacques.

L'église de St-Jacques se trouve sur la rue St-Denis, et occupe le terrain où se trouvait la cathédrale et l'évêché détruits par le feu en 1852. Elle est d'architecture gothique, et l'on y voit une chaire d'une grande richesse. La hauteur de sa flèche au-dessus du sol est de 289 pieds.

En outre des églises déjà nommées il y en a plusieurs autres qui méritent d'être visitées, entre autres l'église Saint-Pierre, sous la direction des révérends Pères Oblats, Sainte-Marie, Sainte-Brigitte, Saint-Vincent de Paul, Sacré-Cœur, toutes situées dans la partie est de la ville.

Il y a aussi l'église Saint-Joseph, sur la rue Richmond.

Les Eglises Protestantes.

Les églises protestantes sont les suivantes: *Christ Church Cathedral, St. George's Church, St. Stephen's Church, Church of St. James the Apostle, Crescent Street Church, St. Paul's Church, St. Andrew's Church, Erskine Church, Knox Church, The American Presbyterian Church, St. Gabriel Street Church* qui est la plus intéressante et la plus ancienne des églises protestantes de Montréal, et qui fut fondée en 1792, *St. James Street Church* et *Dorchester Street Church*.

Le nombre des églises tant catholiques que protestantes de Montréal est de 76.

Les Institutions de Bienfaisance.

Montréal possède plusieurs institutions de charité, et chaque nationalité a la sienne; les Anglais la Saint-George, les Irlandais catholiques la Sainte-Patrice, les Ecossais la Sainte-André, les Irlandais protestants la *Irish Benevolent Protestant Society*, les Allemands la *German Society*, et les Canadiens l'Union St-Joseph, qui est la plus importante de ces sociétés et existe depuis 32 ans.

L'Hopital General Anglais.

Cet hopital fut fondée en 1822 au moyen de souscriptions publiques et a été considérablement agrandi, grâce à la libéralité de quelques citoyens.

Il possède de vastes salles pour recevoir les malades pauvres et une bâtisse indépendante pour les personnes atteintes de maladies contagieuses.

Le nombre de patients a été l'année dernière de 2,026.

Les autres institutions de bienfaisance protestantes sont la *Protestant House of Industry and Refuge*, sur la rue Bleury ; la *Mackay Institution for Protestant Deaf-mutes*, à la côte St-Luc, à 2 milles à l'ouest de la ville ; le *Montreal Dispensary*, fondé en 1843, sur la rue St-Antoine ; *The Ladies Benevolent Institution*, fondé en 1832, rue Bertholot ; *Protestant Infants' Home*, fondé en 1870, sur la rue Guy, et la *Young Men's Christian Association*, sur les rues Craig et Radegonde.

L'Hopital Notre-Dame.

Cet hôpital, situé sur la rue Notre-Dame près de la gare du Pacifique, fut fondé en 1880 par des citoyens charitables et zélés.

Il est ouvert à tous les malades pauvres, sans distinctions de nationalité ou de religion.

Les soins des malades est confié aux révérendes Sœurs Grises, dont douze résident à l'hôpital.

L'Hospice des Sœurs Grises.

L'hospice des Sœurs Grises fondé en 1737 par une dame canadienne, veuve de M. de Youville, est une magnifique bâtisse, érigée sur la rue Guy. Il y a dans cet hospice 315 religieuses.

L'Asile de la Providence.

L'asile de la Providence, fondé en 1828, est situé sur la rue Sainte-Catherine. Les infirmes, les personnes âgées et les orphelins y sont secourus. Les religieuses, au nombre de 86, s'occupent de l'éducation des enfants, et se vouent à soulager à domicile les pauvres et les malades.

Elles ont aussi sous leur direction un dispensaire fondé en 1863, une institution pour les sourdes-muettes fondée en 1851, et le nombre d'élèves est de 215.

L'Ecole Saint-Jacques.

Cette école se trouve sur la rue Saint-Denis, et le nombre des élèves qui la fréquentent est de 392.

L'Ecole St-Vincent-de-Paul.

Cette école se trouve sur la rue Visitation. Le nombre de ses élèves est de 705.

L'Hospice St-Joseph de la Providence.

L'Hospice St-Joseph, situé sur la rue Mignonne, est une maison de pension pour les dames.

L'Hospice St-Alexis

est un orphelinat qui donne asile à 142 enfants.

L'Universite McGill.

L'université McGill est l'œuvre d'un riche citoyen dont elle porte le nom, qui a libéralement souscrit pour la fonder, et son agrandissement est dû à la libéralité d'autres citoyens de Montréal.

M. James McGill, le fondateur, est né le 6 octobre 1744, à Glasgow, en Ecosse. Il arriva au Canada peu de temps avant la révolution américaine et entra dans le commerce des fourrures du Nord-Ouest, alors une des principales branches de commerce au Canada.

Subséquentement il s'établit à Montréal, en société avec son frère, Andrew McGill, et devint un des marchands les plus marquants de la ville, qui comptait alors une population de 9,000 âmes. Il mourut en 1813, et légua ses biens pour la fondation d'un collège, qui est aujourd'hui l'Université McGill. La somme léguée par M. McGill pour la fondation du collège en question était de \$30,000.

La valeur des propriétés de l'Université McGill est estimée aujourd'hui à plus de \$500,000.

Le nombre de ses professeurs est de 40, et celui de ses élèves d'environ 500.

L'Université McGill est située sur la rue Sherbrooke.

Elle a une bibliothèque qui compte, en outre des ouvrages de médecine, 20,000 volumes.

Le College Bishop.

Ce collège, où l'on enseigne l'art médical, est situé sur la rue Ontario, compte 17 professeurs et 65 étudiants qui suivent la clinique à l'Hôpital-Général et l'Hôtel-Dieu.

Les laboratoires de physiologie et d'histologie sont très complets.

ses élèves

ice.

maison de

le porte le
sement est

à Glasgow,
tion améri-
i, alors une

re, Andrew
t ville, qui
n 1813, et
'hui l'Uni-
ndation du

aujourd'hui

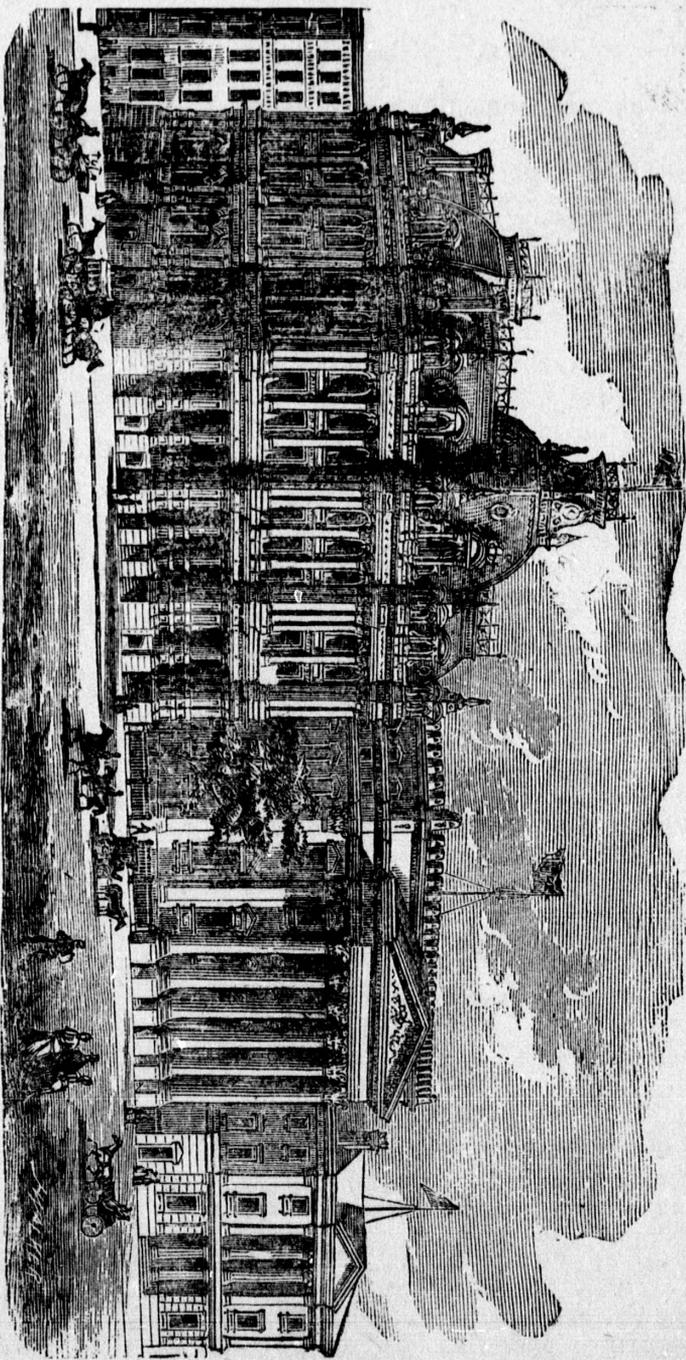
èves d'en-

s de méde-

ue Ontario,
à l'Hopital-

plets.

LE BUREAU DE POSTE.



des
13
d'e

Mo
l'an
jeu

till

sém

l'an
16
con

des
ma

Mo

No

Sh

lon

sém
reç

pre
vali
Wo
que
Pari
Boa

L'Ecole Normale McGill.

Cette institution est située sur la rue Belmont et a pour but de former des instituteurs pour les écoles protestantes. Elle compte 9 professeurs 132 élèves, et est affiliée à l'université McGill. On y donne des diplômes d'écoles-modèles, d'écoles élémentaires et d'académies.

Le Seminaire St-Sulpice.

En 1636 M. l'abbé Olier, prêtre de Paris, conçut l'idée de fonder à Montréal trois institutions religieuses dont l'une pour les missionnaires, l'autre pour les sœurs de charité, et la troisième pour l'éducation de la jeunesse.

Il fut aidé dans la réalisation de ses projets par M. Dauversière, gentilhomme français.

Les institutions que ces deux messieurs fondèrent sont aujourd'hui le séminaire de St-Sulpice, l'Hôtel-Dieu et la congrégation Notre-Dame.

MM. Dauversière et Olier, pour accomplir leur œuvre, obtinrent de l'argent du baron de Fancamp et de trois autres seigneurs français, et en 1640 firent l'acquisition de la seigneurie de l'Île de Montréal qui avait été concédée à une compagnie par le roi de France.

En 1641 ces deux pionniers de la civilisation envoyèrent au Canada des colons ayant à leur tête M. de Maisonneuve qui fonda Montréal en mai 1642.

En 1647 l'abbé de Québus, accompagné de trois autres prêtres, vint à Montréal mettre à exécution les plans de M. Olier.

Il fonda en 1657 l'institution que l'on voit encore près de l'église Notre-Dame, aujourd'hui occupée par les déservants de cette église.

Les messieurs de l'ordre de St-Sulpice ont leur collège sur la rue Sherbrooke.

C'est un édifice de 530 pieds de longueur ayant 2 ailes dont l'une est longue de 250 pieds.

Les élèves de théologie y viennent de toutes les parties de l'Amérique.

L'Université Laval.

Le siège principal de cette université est à Québec sous le contrôle du séminaire de Québec. Le vice-recteur de l'Université Laval à Montréal reçoit ses instructions de Québec.

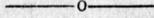
La bâtisse où se trouve la faculté de médecine est une relique des premiers temps de Montréal. Elle fut construite en 1704 par M. le Chevalier de Ramsay, père de l'officier qui céda Québec, après la victoire de Wolf. De Ramsay fut un des gouverneurs de Montréal, et la bâtisse en question était son château et se trouvait dans un des endroits occupés par l'aristocratie, et près des résidences du marquis de Vaudreuil, du comte de Beaujeu, du comte d'Eschambault et d'autres nobles.

Lors de la révolution américaine, le général Wooster avait ses quartiers-généraux dans cet édifice, et quelque temps après, le général Benedict Arnold l'occupa et y résida dans l'hiver de 1776.

Les gouverneurs anglais occupèrent aussi l'ancien château jusqu'au temps de Lord Elgin.

Le gouvernement de Québec en a depuis pris possession pour l'école-normale Jacques-Cartier.

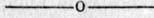
Cette construction existe depuis 182 ans.



L'Ecole Normale Jacques-Cartier.

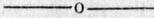
Cet établissement est subventionné par le gouvernement de Québec, et a pour mission de former des professeurs pour les écoles catholiques de la province. M. l'abbé Perrault en est le principal et est assisté de neuf professeurs et d'un bibliothécaire ; 75 élèves fréquentent cette école.

L'édifice occupé par cette école d'architecture française est située sur la partie est de la rue Sherbrooke, dans l'endroit appelé Ferme Logan.



Le College Sainte-Marie.

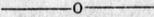
Le collège Sainte-Marie est sous la direction des révérends Pères Jésuites, et situé sur la rue Bleury, près de l'église du Gesu. Il fut fondé en 1848. Il a une longueur de 225 pieds et une largeur de 50. Le nombre d'élèves qui y prennent leur éducation est de 350, dont plusieurs viennent des États-Unis. On y donne un cours classique et un cours commercial.



Les ecoles des Freres de la Doctrine Chretienne

La maison-mère de cette institution est à Montréal, et son principal établissement est sur la rue Côté.

Elle compte sur l'île de Montréal 11 écoles, fréquentées par 4,405 élèves.



La commuante de la congregation Notre-Dame

Cette communauté fut fondée par Marguerite Bourgeois, une dame française qui, en 1653, vint au Canada avec M. de Maisonneuve dans le but de fonder un établissement pour l'éducation des jeunes filles des colons et des sauvages du Canada.

La maison-mère de cette congrégation se trouve à la côte Saint-Antoine, à trois milles de la ville, et porte le nom de Villa-Maria qui est le plus beau couvent de l'Amérique.

pass
chap
Bou

Prir
Ver
18,0

don
envi

écol

Jést
Can

foul

sous

de l
et à

Pari

Cob
cine

L'ancienne maisonnière se trouve sur la rue St-Jean-Baptiste, et l'on passe sous un arche située sur la rue Notre-Dame pour se rendre à sa chapelle, qui fut construite en 1856, sur le même terrain où Marguerite Bourgeois fit ériger une église en 1693.

Cette institution, qui a des couvents à la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Edouard, Cap Breton, dans le Connecticut, Maine, Massachusetts, Vermont, Illinois, compte à Montréal 725 religieuses, 180 novices, et 18,000 élèves.

Le Couvent du Sacre-Cœur.

Cette communauté compte sur l'île de Montréal trois établissements dont le principal est au Sault-au-Récollet, près de la rivière des Prairies, à environ 9 milles de Montréal et compte près de 260 élèves.

Dans les limites de la ville, au numéro 1660, cette communauté a une école pour les jeunes filles.

Le Couvent d'Hochelaga.

Cette institution est sous le contrôle des sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, compte 34 établissements tant aux États-Unis qu'au Canada et donne l'enseignement à près de 10,000 élèves.

En outre des maisons d'éducation que je viens de nommer il y a une foule d'autres bonnes écoles à Montréal.

College des Medecins Veterinaires.

Montréal possède un collège où l'on enseigne la science vétérinaire sous le contrôle d'un principal, M. McEachran, aidé de six professeurs.

L'Ecole des Arts.

Cette école est sous la direction du conseil des arts et manufactures de la province de Québec, et l'on y enseigne gratuitement le dessin linéaire et à main levée, pour les modèles d'architecture et de la mécanique.

Une collection de dessins envoyés par cette école à l'Exposition de Paris, en 1878, lui a valu une médaille et un diplôme.

L'Ecole de Medecine et de Chirurgie.

Cette école fut fondée en 1843, est affiliée au collège Victoria de Cobourg, Ontario, et est autorisée à donner les degrés de docteur en médecine et de maître en chirurgie.

Ce collège est situé vis-à-vis l'Hôtel-Dieu dont les salles sont ouvertes à ses étudiants.

Le nombre de ses professeurs est de 14 et celui de ses élèves est très considérable.

La Société d'Histoire Naturelle.

L'édifice de cette société, qui fut fondée en 1827, est situé sur la rue Université. Au premier étage se trouvent la bibliothèque et la chambre de lecture, et au second est une belle collection d'objets très intéressants au point de vue de l'histoire naturelle du pays.

On donne dans cet édifice des conférences publiques sur des sujets scientifiques.

L'Association des Arts.

Cette institution eut sa charte d'incorporation en 1860, alors que l'évêque Fulford en était le président.

M. Benaiah Gibb, mort en 1877, légua à cette association un terrain, situé au coin de la rue Sainte-Catherine et du square Phillip, pour y construire les salles actuelles, et lui donna de plus une somme de \$8,000 et une collection de peintures et de statues. Les étrangers peuvent visiter cette collection moyennant 25 cents.

L'Association des Arts Decoratifs.

Cette association, qui a ses salles au square Phillip, est relativement sur le même pied que celles de New York et de Londres, et est administrée par des dames qui s'occupent des travaux à l'aiguille, broderies, dessins sur soie, etc.

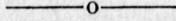
La Société de Numismatique et d'Antiquités.

Cette société n'a pas de salles attitrées, cependant elle publie une revue ayant pour titre "The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal." Cette revue compte 10 volumes.

Le Patinoir Victoria.

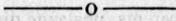
Montréal possède un des plus grands patinoirs d'Europe et d'Amérique, et le grand duc Alexis, lors de son passage au Canada, a dit que ce patinoir n'avait pas d'égal en Russie.

La bâtisse est en brique, de 260 pieds de longueur et de 100 de largeur.



Les Theatres.

Le premier théâtre de Montréal fut construit en 1825. Aujourd'hui les principaux théâtres de cette ville sont l'Académie de Musique et le Théâtre Royal.



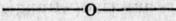
L'Académie de Musique.

Cette salle de théâtre, qui est la plus belle de Montréal, est située sur la rue Victoria



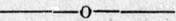
Le Theatre Royal.

Quoique inférieur, ce théâtre est une salle où se donnent des représentations splendides.



Le Queen's Hall.

Cette salle est très spacieuse. C'est là que se donnent les plus grands concerts, et où les Montréalais sont allés applaudir la célèbre cantatrice canadienne, Madame Albani.



Les Journaux.

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| " La Patrie." | " La Minerve." |
| " Le Monde." | " L'Etendard." |
| " Le Journal du Dimanche." | " Le Moniteur du Commerce." |
| " L'Album Musical." | " La Revue Canadienne." |
| " Le Peuple." | " Le Monde Illustré." |
| " L'Aurore." | " Le Journal d'Hygiène." |
| " L'Union Médicale." | " L'Album Musical." |
| " L'Ouvrier." | " Le Feuilleton Illustré." |
| " Le Canard." | " Le Star." |
| " Le Herald." | " Le Post." |
| " La Gazette." | " Le Witness, etc." |

ÉMIGRATION.

Loin de vos vieux parents, phalange dispersée,
 O jeunes Canadiens, qu'une fièvre insensée
 Entraîne loin de nous aux régions de l'or,
 Avez-vous bien compris ce grand mot : la patrie ?
 Ce ciel que vous quittez pour une folle envie,
 Ce ciel du Canada, le verrez-vous encor ?

Oh! pourquoi donc, quittant le pays de vos pères,
 Aller semer vos jours aux rives étrangères ?
 Leur ciel est-il plus pur, leur avenir plus beau ?
 Et peut être, ô douleur! ces lointaines contrées,
 Dans vos illusions tant de fois désirées,
 Ne vous donneront pas l'aumône d'un tombeau!

Quand vous auriez de l'or les faveurs adorées,
 Ces biens rempliraient-ils vos âmes altérées ?
 Car l'homme ne vit pas seulement d'un vil pain :
 C'est un Dieu qui l'a dit. Cette sainte parole
 Dans les maux d'ici bas nous calme et nous console,
 Et d'un séjour plus pur nous montre le chemin.

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie,
 Qui, nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
 Nous élève au dessus de la réalité;
 Quelques sons plus touchants dont la douce harmonie,
 Echo pur et jointain de la lyre infinie,
 Transporte notre esprit dans l'idéalité.

Or, ces sons plus touchants et cet écho sublime
 Qui sait de notre cœur le sanctuaire intime,
 C'est le ciel du pays, le village natal,
 Le fleuve au bord duquel notre heureuse jeunesse
 Coula dans les transports d'une pure allégresse,
 Le sentier verdoyant où, chasseur matinal,

Nous aimions à cueillir la rose et l'aubépine,
 Le clocher du vieux temple et sa voix argentine,
 Le vent de la forêt glissant sur les talus,
 Qui passe en effleurant les tombeaux de nos pères,
 Et nous jette au milieu de nos tristes misères
 Le parfum consolant de leurs nobles vertus.

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile
 Traine son existence à lui-même inutile,
 Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisirs:
 Jamais pour consoler sa morne rêverie,
 Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
 Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Au nom de vos aïeux, qui moururent pour elle,
 Au nom de votre Dieu, qui pour vous la fit belle,
 Restez dans la patrie où vous prîtes le jour;
 Gardez pour ses combats votre ardeur enivrante,
 Gardez pour ses besoins votre force puissante,
 Pour ses saintes beautés gardez tout votre amour.

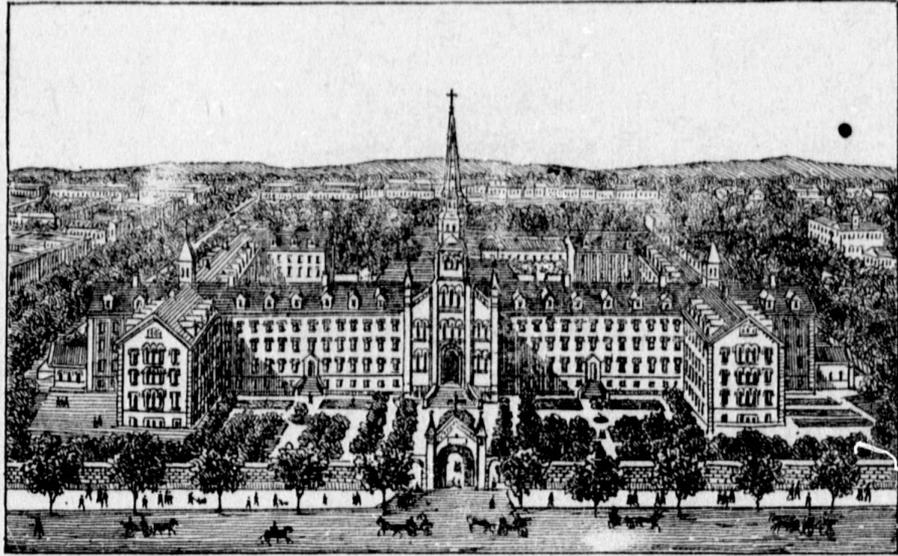
Aimez ce beau pays, où la vie est si pure,
 Où du vice hideux fuyant la joie impure,
 Des austères vertus on respecte la loi;
 Où, trouvant le bonheur, notre âme recueillie,
 Des plaisirs insensés méprisant la folie,
 Respirer un doux parfum d'espérance et de foi.

Salut, ô ma belle patrie!
 Salut, ô bords du Saint-Laurent!
 Terre que l'étranger envie,
 Et qu'il regrette en la quittant,
 Heureux qui peut passer sa vie
 Toujours fidèle à te servir,
 Et dans tes bras, mère chérie,
 Peut rendre son dernier soupir!

J'ai vu le ciel de l'Italie,
 Rome et ses palais enchantés,
 J'ai vu notre mère-patrie,
 La noble France et ses beautés;
 En saluant chaque contrée
 Je me disais au fond du cœur:
 Chez nous la vie est moins dorée,
 Mais on y trouve le bonheur.

O Canada! quand sur ta rive
 Ton heureux fils est de retour,
 Rempli d'une ivresse plus vive,
 Son cœur répète avec amour:
 Heureux qui peut passer sa vie
 Toujours fidèle à te servir,
 Et dans tes bras, mère chérie,
 Peut rendre son dernier soupir!

O. CRÉMAZIE.

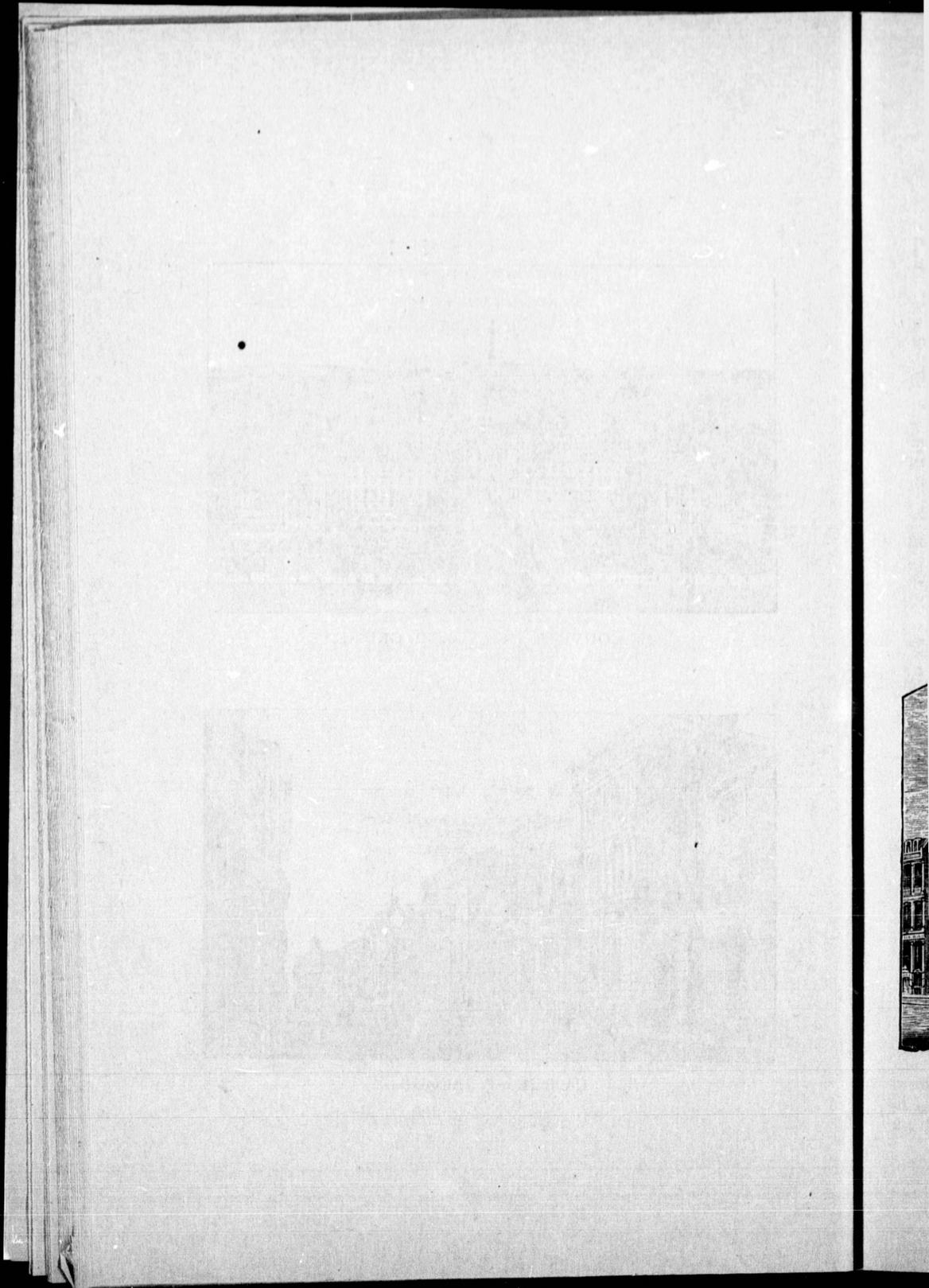


LE COUVENT DES SŒURS GRISSE.



LA RUE ST. JACQUES.

ZIE..



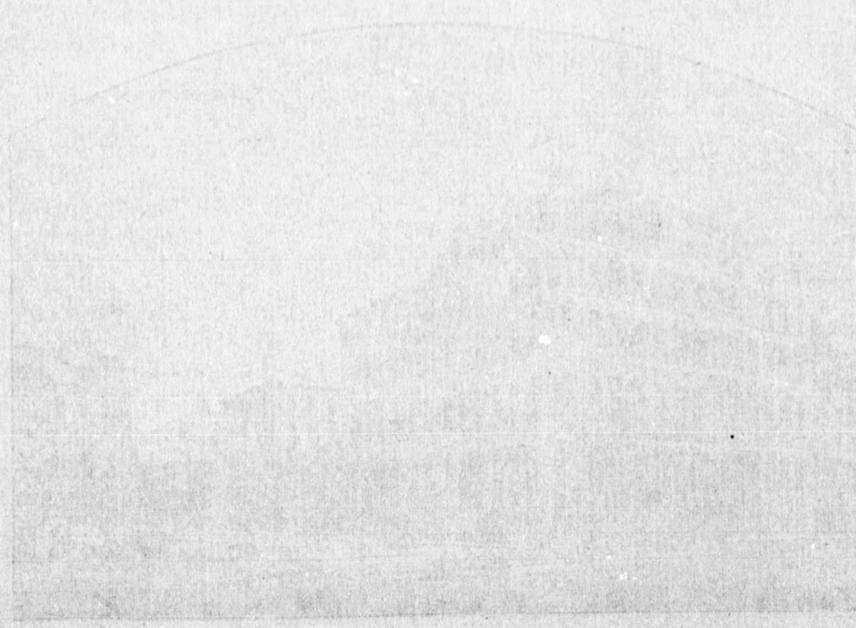


YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION



LE SQUARE VICTORIA.

ROYAUME DE FRANCE



pe
h
C
pe
m
de
ac
le
gr
pe
au
no
de
qu
fai
et
terr
for
ent
un
vest
sous
d'étr
com
que
somm
et le
un d

Promenades—Les Rapides de Lachine.

Les étrangers qui veulent visiter ces rapides, qui sont très intéressants, peuvent s'y rendre en prenant le train qui laisse la gare Bonaventure à 7 heures a.m.

Vis-à-vis le village de Lachine se trouve le village de Caughnawaga. C'est là que se trouvent les débris de l'ancienne tribu iroquoise autrefois si puissante et si terrible. Les Indiens de Caughnawaga ne s'occupent nullement de l'agriculture, et préfèrent la vie aventureuse de *voyageurs*.

Sur le chemin de Lachine se trouve l'ancienne résidence de Robert de LaSalle, le découvreur des bouches du Mississippi.

Le découvreur français, quelque temps après son arrivée au Canada, acquit du séminaire Saint-Sulpice la concession d'un terrain à Lachine sur lequel il fit élever une habitation devant servir à la fois de manoir seigneurial, de poste de commerce et de fort, et cette construction est bien peu connue.

Elle est bâtie sur le bord du chemin, à un mille des Rapides, un peu au-dessus de l'endroit où se trouve le canal qui alimente l'aqueduc de notre ville.

Elle est en pierre, à un seul étage, longue de soixante pieds et large de trente.

Ses murs sont percés de meurtrières parfaitement conservées.

L'antique manoir aurait encore un bel aspect, si la partie du triangle qui porte le faîtage n'était séparée du corps principal.

Dans les premiers jours de la colonie les tribus indiennes venaient y faire la traite des pelleteries.

La maison de LaSalle était le point de départ des voyageurs de l'Ouest et devint plus tard le *Poste du Roi*.

LaSalle conserva de son domaine primitif quatre cent vingt arpents de terre, ce qui constitue aujourd'hui la propriété Fraser, et deux autres lots, formant une superficie de deux cents arpents, qui furent divisés en 1835 entre les fermiers voisins.

Pour se protéger contre les invasions des Sauvages LaSalle y fit élever un mur de circonvallation long de huit arpents et haut de douze pieds.

En dedans de ce mur il planta un verger, dont on voyait encore des vestiges en 1859.

St-Laurent.

St-Laurent est à huit milles de Montréal, et l'on y voit un beau collège sous la direction des messieurs de la congrégation de Ste-Croix. Le cours d'étude est classique et commercial, le nombre de professeurs est de 40 et compte 300 élèves.

Beloeil.

Il n'y a peut-être pas un endroit plus pittoresque et plus séduisant que la montagne de Beloeil, nommée aussi le mont St-Hilaire. Sur le sommet de cette montagne, qui est très élevée, se trouve un lac splendide, et les touristes qui veulent visiter cet endroit peuvent le faire en prenant un des trains du Grand Tronc.

Le Bassin de Chambly.

Le bassin de Chambly est formé par la rivière Richelieu.

La rivière Richelieu portait autrefois le nom de rivière aux Iroquois. Le marquis de Tracy, s'étant convaincu en 1665, de l'importance qu'il y avait de s'assurer de la libre navigation de cette rivière, fit construire sur ses bords trois forts.

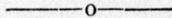
Un de ces forts fut bâti à l'embouchure de la rivière par M. de Sorel, un autre par M. de Chambly, et le troisième, portant le nom de Sainte-Thérèse, à quelque milles plus haut, par le colonel de Sallières, le commandant du régiment de Carignan. Ces forts étaient en bois, mais en 1709 le capitaine Bertholot, érigea un fort en pierre sur l'emplacement du fort St-Louis, dont on peut encore voir les ruines.

Quand le Canada fut cédé à l'Angleterre, des soldats anglais remplacèrent au fort de Chambly la garnison française.

Ce fort a été abandonné en 1838.

Après que l'Angleterre eût retiré ses troupes du Canada, les habitants de Chambly brûlèrent les pièces de bois du fort qui serait tombé en ruine, sans l'intervention de M. Dion, antiquaire du lieu, qui réussit à obtenir du gouvernement une somme de \$1,000 pour empêcher le complet écroulement des murs de ce fort et le conserver comme une relique historique.

Grâce aussi au zèle et au patriotisme de M. Dion, Chambly possède une statue en bronze du colonel de Salaberry, le héros de Châteauguay. Cette statue est l'œuvre de M. Hébert, notre artiste montréalais.



Grenville.

C'est à Grenville que commence le rapide Le Long Sault qui interrompt la navigation de l'Ottawa, et c'est aussi là que se trouve l'entrée supérieure du canal Carillon, au pied duquel Dollard des Ormeaux et ses compagnons sauvèrent, en 1660, le Canada, en y faisant le sacrifice de leur vie.



Le Sault-au-Recollet.

Une des plus agréables promenades à faire, c'est d'aller au Sault-au-Recollet, communément appelé *Back River*, ou rivière des Prairies.

Le Sault-au-Recollet porte ce nom parce qu'un prêtre récollet se noya à cet endroit dans les premiers temps de la colonie.

En outre des endroits que j'ai cités il y en a plusieurs très intéressants à visiter, entre autres, Lachine, Longueuil, Laprairie, la Longue Pointe, l'Île Gros Bois, et le Bout de l'Île.

Aux portes de la ville se trouvent le grand cimetière catholique, où se trouve un beau monument élevé à la mémoire des victimes de 1837-1838, et le cimetière protestant orné des plus riches mansolées.

LE RETOUR.

A travers les rameaux d'une forêt aride
 Les vents faisaient entendre un plaintif sifflement.
 La neige, en tourbillons, tombait d'un ciel livide,
 Et les ombres du soir montaient au firmament.

Au bord de la forêt était une chaumière
 Au toit garni d'écorce, obscure et triste à voir:
 Le jour, quatre carreaux lui donnaient la lumière,
 Et la lueur du poêle était sa lampe au soir.

Une femme encor jeune et dont un pâle voile
 De tristesse et de peine éclipsait la beauté,
 Était assise seule à la porte du poêle,
 Et filait sa quenouille avec anxiété.

Après d'elle un enfant, sur un grabat de mousse,
 Doucement s'endormait en priant le bon Dieu.
 Ernest avait dix ans: sa parole était douce;
 Il était le meilleur des enfants de ce lieu.

Et puis, de temps en temps, la solitaire femme
 Regardait une croix pendant aux murs noircis:
 Alors un long soupir s'échappait de son âme,
 Et sur sa main tombait son front plein de soucis.

De temps en temps aussi sa paupière baissée
 Laisait couler des pleurs, pleurs, hélas! superflus!
 Elle n'espérait point. D'une voix oppressée
 Elle disait: " Seigneur, il ne reviendra plus! "

x Iroquois.
 ince qu'il y
 nstruire sur

I. de Sorel,
 de Sainte-
 res, la com-
 ais en 1709
 ent du fort

ais rempla-

es habitants
 é en ruine,
 obtenir du
 écroulement
 ue.

bly possède
 hâteauguay.

lt qui inter-
 uve l'entrée
 neaux et ses
 ifice de leur

au Sault au-
 reries.
 llet se noya

très intéres-
 la Longue

olique, où se
 1837-1838,

Et comme elle priait, unissant sa prière
 Aux longs mugissements des vents impétueux,
 Un homme vint frapper à la pauvre chaumière.
 Il entra s'appuyant sur un bâton noueux.

Elle trembla de peur, ainsi qu'une colombe
 A l'aspect imprévu d'un avide vautour.
 —“ Femme, dit l'étranger, de fatigue je tombe:
 “ Puis-je ici du matin attendre le retour? ”

Elle lui dit: “ Le Seigneur me préserve
 “ De rester insensible à la voix du malheur!
 “ Voyageur, assieds-toi; que Jésus nous conserve!
 “ Qu'il te donne la paix, et calme ma douleur! ”

L'étranger, près du feu, vint s'asseoir sans attendre;
 De son épaule large un grand manteau pendait,
 Son œil, couleur du ciel, était brillant mais tendre,
 Et jusque sur son sein sa barbe descendait.

—“ Femme, votre douleur est-elle sans remède ?
 “ Votre cœur abattu ne peut-il espérer ?
 “ Au temps, vous le savez, toute amertume cède,
 “ Et la mort vient bientôt du deuil nous retirer. ”

—“ Hélas! reprit la femme, essuyant une larme,
 “ J'ai connu le bonheur et j'ai béni mon sort;
 “ Mais pour moi maintenant le jour n'a plus de charme;
 “ Je n'aime plus la vie, et pourtant crains la mort!

“ Par mon travail, pourtant, j'éloigne la misère,
 “ Et mon petit Ernest est si beau, si vermeil!
 “ Cet ange, il ne sait pas les larmes que sa mère
 “ Verse pendant qu'il dort d'un paisible sommeil!

" Le pauvre enfant n'a point souvenir de son père,
 " Car il avait encor pour berceau mes genoux
 " Quand ce père chéri sur la rive étrangère,
 " Pour recueillir de l'or, s'en alla loin de nous

" Qu'avions-nous donc besoin de ces richesses vaines ?
 " Nous nous aimions tous deux, et c'était le bonheur.
 " Souvent la pauvreté voit des heures sereines,
 " Et l'or ne guérit point les blessures du cœur!

" Ah! si je le voyais avant que de descendre
 " Dans le sombre tombeau que m'ouvrent les ennuis!
 " Mais le ciel à mes vœux refuse de se rendre,
 " Et les jours ont pour moi plus d'ombres que les nuits! "

Elle disait ainsi les chagrins de sa vie;
 Et des larmes tombaient des yeux de l'inconnu.
 Soudain entre ses bras il s'élançait et s'écriait:
 " Femme, console-toi, ton époux est ven

P. LEMAY

T A B L E.

| | PAGE. |
|--|-------|
| •Origine de la Société St-Jean-Baptiste | 1 |
| •Officiers de la Société St-Jean-Baptiste pour 1884..... | 2 |
| Notre Histoire—poésie par M. Louis Fréchette | 3 |
| Programme Général | 11 |
| La Mère et l'Enfant—poésie par M. W. Chapman..... | 14 |
| Programme du Congrès National..... | 17 |
| La St-Jean-Baptiste—poésie par M. L. J. C. Fiset..... | 19 |
| La Ville de Montréal | 24 |
| Tarif des Cochers de Place | 26 |
| Les Hôtels | 27 |
| Les Restaurants | 28 |
| Le Cours de l'Argent | 28 |
| Le Bureau de Poste..... | 28 |
| Le Commerce de Montréal..... | 29 |
| Le Canal Lachine | 29 |
| Les Chemins de Fer | 29 |
| Le Pont Victoria..... | 30 |
| L'Aqueduc | 30 |
| Les Manufactures | 31 |
| Le Parc de la Montagne | 31 |
| L'Île Ste-Helene | 31 |
| Le Champ de Mars | 32 |
| La Place d'Armes | 32 |
| Le Carré Viger | 32 |
| La Place Jacques-Cartier | 32 |
| Le Square Victoria..... | 32 |

| | |
|---|----|
| Le Square Dominion | 33 |
| Le Palais de Justice..... | 33 |
| La Prison..... | 33 |
| La Halle du Marché Bonsecours | 33 |
| La Maison de la Douane..... | 33 |
| L'Hôtel de Ville | 33 |
| La Maison des Commissaires du Havre..... | 34 |
| Les Bureaux du Revenu de l'Intérieur..... | 34 |
| L'Eglise Notre-Dame de Bonsecours | 34 |
| La Cathédrale de Saint-Pierre | 36 |
| L'Eglise de Notre-Dame..... | 37 |
| L'Eglise du Gesu | 37 |
| L'Eglise de Notre-Dame de Lourdes | 37 |
| L'Eglise de St-Patrice | 37 |
| L'Eglise de Notre-Dame de Nazareth..... | 38 |
| L'Eglise de St. Jacques..... | 38 |
| Les Eglises Protestantes | 38 |
| Les Institutions de Bienfaisance | 38 |
| L'Hôpital Général Anglais | 38 |
| L'Hôpital Notre-Dame..... | 39 |
| L'Hospice des Sœurs Grises..... | 39 |
| L'Ecole Saint-Jacques..... | 39 |
| L'Ecole St. Vincent-de-Paul..... | 40 |
| L'Hospice St-Joseph de la Providence..... | 40 |
| L'Hospice St-Alexis..... | 40 |
| Le College Bishop..... | 40 |
| L'Ecole Normale McGill..... | 41 |
| Le Séminaire St-Sulpice | 41 |
| L'Université Laval..... | 41 |
| L'Ecole Normale Jacques-Cartier..... | 42 |
| Le College Sainte-Marie..... | 42 |
| Les Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne | 42 |
| La Communauté de la Congrégation Notre-Dame..... | 42 |
| Le Couvent du Sacré-Cœur | 43 |

| | PAGE |
|---|------|
| Le Couvent d'Hochelaga..... | 43- |
| Collège des Médecins Vétérinaires..... | 43 |
| L'Ecole des Arts..... | 43 |
| L'Ecole de Médecine et de Chirurgie..... | 43 |
| La Société d'Histoire Naturelle..... | 44 |
| Les Théâtres..... | 45 |
| Les Journaux..... | 45 |
| Emigration—poésie par M. O. Crémazie..... | 46 |
| Promenades..... | 49 |
| Les Rapides de Lachine..... | 49 |
| Belœil..... | 49 |
| Le Bassin de Chambly..... | 50 |
| Grenville..... | 50 |
| Le Sault-au-Récollet..... | 50 |
| Le Retour—poésie par M. P. LeMay..... | 51 |

PAGE

..... 43
..... 43
..... 43
..... 43
..... 44
..... 45
..... 45
..... 46
..... 49
..... 49
..... 49
..... 50
..... 50
..... 50
..... 51

NOTES.

—):o:(—

A large rectangular box with a double-line border, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes. The lines are evenly spaced and extend across the width of the box.

NOTES.

—):0:(—

A rectangular frame containing 15 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES.

—):o:(—

A large rectangular box with a double-line border, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.A vertical rectangular box on the left side of the page, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

—):o:(—

A series of horizontal dotted lines for writing notes, contained within a rectangular border.

